CRÉSUS
QUOTIDIEN
www.cresus.dz
In medio stat virtus

LE PLF 2027 ADOPTÉ À LA MAJORITÉ PAR L'APN

Le pari d'une économie productive

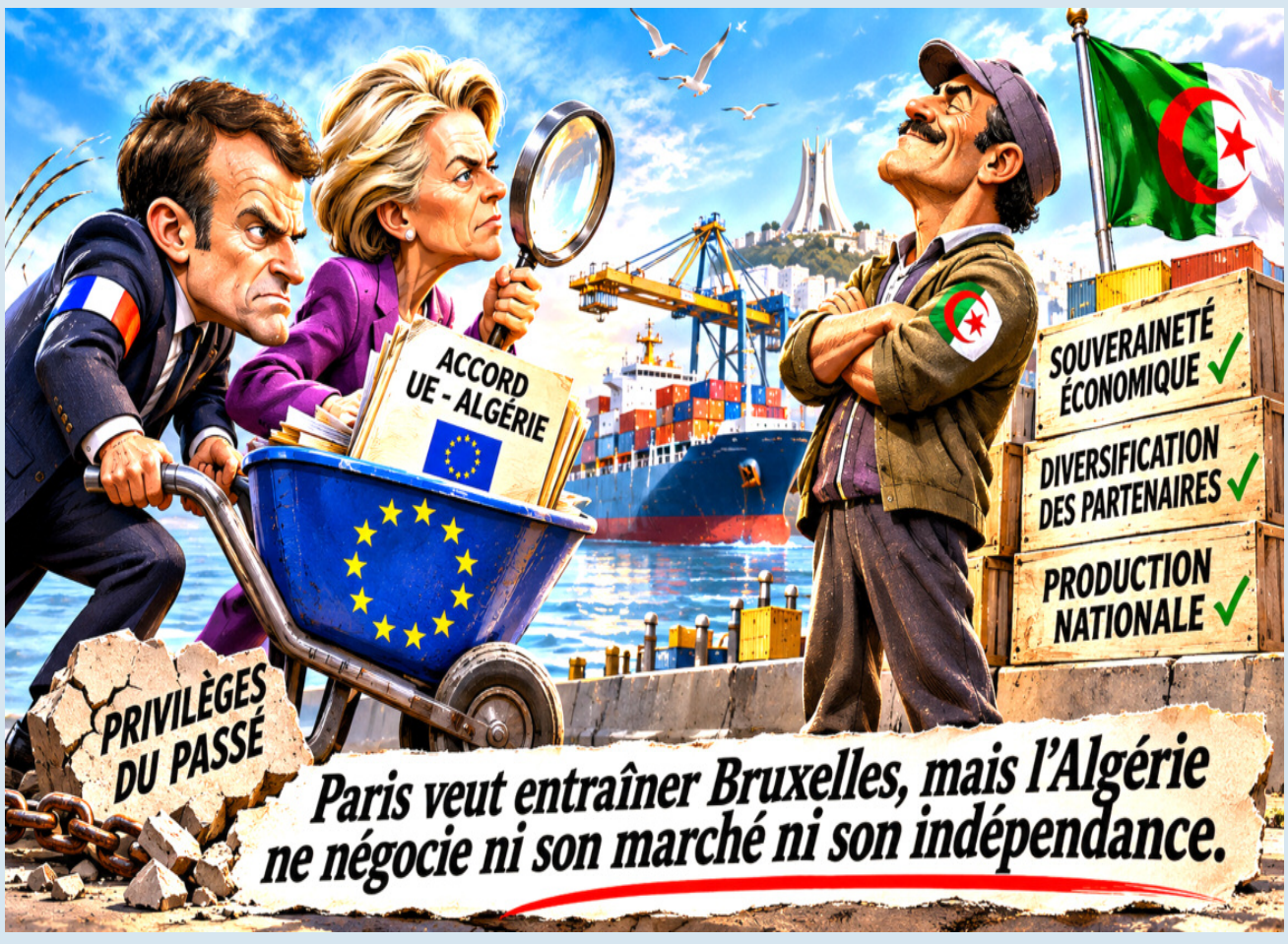
PAGE 4

Préserver le modèle social, soutenir les entreprises et renforcer les capacités productives nationales : les grandes orientations du PLF 2027.

ECONOMIE ET DIPLOMATIE ALGÉRO-FRANÇAISES

BRUXELLES À LA RESCOUSSE CONTRE ALGER

PAGE 3



La France veut désormais entraîner la Commission européenne dans son bras de fer commercial avec l'Algérie.
Derrière les accusations de restrictions aux importations se dessine une réalité autrement embarrassante pour Paris.

Sondage d'opinions à l'occasion des élections

Les partis naviguent à vue

PAGE 2



CANCER DE LA PROSTATE
DÉTECTER TÔT POUR MIEUX SOIGNER

PAGE 6

Jugements en faveur des travailleurs

SIFI GHRIEB ORDONNE LEUR EXÉCUTION

PAGE 5



CAN-2027 : Togo-Algérie (17h) à Lomé

Les Verts à un pas de la qualification

PAGE 13



SONDAGE D'OPINIONS À L'OCCASION DES ÉLECTIONS

Les partis naviguent à vue

Faute de données fiables sur les attentes citoyennes, les partis risquent de mener campagne sur la base de perceptions parfois éloignées du terrain.



Comment convaincre les électeurs sans chercher à connaître précisément leurs attentes ? C'est l'une des contradictions qui ressort de la campagne des élections locales du 28 novembre 2026, marquée par une quasi-absence des sondages dans les stratégies des partis politiques.

UNE CAMPAGNE MENÉE À L'AVEUGLETTE ?

Le sondage ne devrait pas être considéré comme un luxe réservé aux grandes formations ou aux campagnes présidentielles. Il constitue un outil d'aide à la décision, particulièrement utile lors des élections locales, dont les enjeux touchent directement au quotidien des citoyens : emploi, logement, transport, environnement, aménagement urbain et qualité des services publics. Autant de préoccupations qui diffèrent selon les communes et les wilayas.

Les enquêtes d'opinion permettraient aux partis de dépasser les impressions recueillies lors des rencontres publiques et les remontées parfois subjectives de leurs militants. Elles offriraient une vision plus précise des attentes des citoyens, de leur appréciation des candidats et de leur adhésion aux programmes proposés. Sans ces données, les formations politiques risquent de construire leurs discours sur des perceptions partielles. Si la connaissance du terrain reste indispensable, elle ne remplace pas une démarche méthodologique fondée sur l'échantillonnage et l'analyse statistique.

LE FINANCEMENT SANS INVESTISSEMENT DANS LA CONNAISSANCE DE L'ÉLECTORAT

Cette absence soulève également la question de l'utilisation des moyens financiers consacrés aux campagnes. Pourquoi les études d'opinion ne figurent-elles pas parmi les outils mobilisés ? Les ressources électorales ne devraient pas servir uniquement à financer les affiches, les déplacements et les rassemblements. Elles pourraient également soutenir des enquêtes ciblées pour identifier les priorités locales et les attentes des différentes catégories de la population.

Le problème semble toutefois dépasser la seule question financière. Il traduit surtout une faible appropriation de la culture du sondage et de l'évaluation. Dans de nombreuses formations, les stratégies reposent encore largement sur l'appareil partisan, l'activité militante et l'expérience des responsables locaux, plutôt que sur des données objectives.

UN DÉFICIT DE CULTURE POLITIQUE ET DE PROSPECTIVE

Commander un sondage ne consiste pas uniquement à évaluer ses chances de victoire ou à anticiper le nombre de sièges à remporter. Il s'agit aussi de confronter son discours à la réalité du terrain, de mesurer son implantation et de réorienter ses priorités en fonction des résultats.

Cette démarche suppose une certaine maturité politique : accepter que les enquêtes puissent révéler un décalage entre les propositions des partis et les préoccupations des citoyens. Le sondage doit ainsi être considéré comme un instrument d'aide à la décision, et non comme un moyen de conforter les responsables dans leurs certitudes.

Dans les démocraties où ces pratiques sont développées, les partis s'appuient sur des spécialistes pour analyser les comportements électoraux, comprendre les motivations des abstentionnistes et cerner les attentes des différentes catégories sociales.

AU-DELÀ DES INTENTIONS DE VOTE, COMPRENDRE LES CITOYENS

Pour les élections communales et de wilaya, l'intérêt des sondages réside surtout dans leur capacité à faire émerger les préoccupations locales et à rapprocher les programmes politiques des réalités vécues. Encore faut-il que les enquêtes reposent sur des échantillons représentatifs et une méthodologie rigoureuse.

L'absence apparente de cette pratique dans la campagne du 28 novembre pose une question de fond : les partis sont-ils prêts à moderniser leurs méthodes de travail et à inscrire leur action dans une véritable logique d'écoute et d'anticipation ? À l'heure où ils ambitionnent de conquérir les assemblées locales, le faible recours aux études d'opinion constitue une occasion manquée. Il révèle une contradiction : vouloir obtenir la confiance des électeurs sans se donner suffisamment les moyens de comprendre leurs attentes. Car une campagne électorale ne peut reposer uniquement sur la communication et la mobilisation. Elle exige aussi une connaissance approfondie de la société que les partis prétendent représenter.

Assia M.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

L'enjeu du financement



Depuis le 5 novembre, date du lancement de la campagne électorale, les discours des formations politiques convergent vers un même objectif : améliorer les performances des collectivités locales, accélérer le développement territorial et répondre davantage aux préoccupations des citoyens. Dans cette perspective, la question du financement des communes s'impose comme un levier essentiel pour concrétiser ces ambitions.

Plusieurs partis plaident ainsi pour un renforcement et une diversification des ressources financières des collectivités locales afin de leur permettre de créer de la richesse et des emplois. Les chefs de formation mettent également l'accent sur la bonne gestion des deniers publics, l'élargissement des prérogatives des élus locaux et une meilleure orientation des dépenses publiques vers l'intérêt général. L'intégration des jeunes et la mobilisation des compétences locales figurent aussi parmi les priorités avancées.

Au-delà des ressources financières, les formations politiques insistent sur la nécessité de confier la gestion des communes à des élus disposant des compétences requises, notamment en matière de gestion budgétaire, de suivi des projets, de maîtrise des mécanismes de financement et de coordination entre les différents secteurs.

ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT LOCAL

Dans son programme, le parti Sawt Echaab préconise une nouvelle approche de gestion des communes, fondée sur la diversification des sources de financement et la valorisation des ressources locales. Selon son président, Lamine Osmani, le renforcement des capacités financières des communes passe notamment par l'encouragement de l'investissement, le développement de partenariats avec le tissu économique et la réalisation de projets adaptés aux spécificités agricoles, industrielles et touristiques de chaque région.

Cette démarche doit également s'accompagner de la généralisation de la numérisation et d'une exploitation plus rationnelle des potentialités locales.

Parmi les propositions avancées, figure l'autorisation accordée aux Assemblées populaires communales (APC) de contracter des emprunts bancaires, à condition que les fonds mobilisés soient destinés à des projets d'investissement rentables et à la création d'unités économiques locales génératrices de revenus.

Le programme encourage également le rapprochement entre les communes et les opérateurs économiques privés pour le cofinancement des infrastructures locales. Il prévoit, en outre, la conclusion de conventions de jumelage et de partenariat entre communes voisines afin de concrétiser des projets communs à forte rentabilité économique.

LEVER LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT

De son côté, le Mouvement El Binaa fait du soutien à l'investissement local l'un des principaux axes de son programme électoral, articulé autour de la valorisation des ressources de proximité, de la promotion de l'investissement économique et de la modernisation de la gestion communale.

Le mouvement estime que les communes ne peuvent plus dépendre exclusivement des transferts financiers de l'État et doivent davantage s'appuyer sur leurs propres potentialités, les compétences locales et une vision stratégique de valorisation de leur patrimoine.

Dans cette optique, il plaide pour la levée des obstacles administratifs qui freinent les porteurs de projets et les entrepreneurs au niveau des communes et des wilayas. El Binaa préconise également une meilleure exploitation des atouts propres à chaque région, qu'il s'agisse des filières agricoles, de l'élevage, de l'agroalimentaire, du tourisme ou des industries de proximité, afin de générer des recettes fiscales supplémentaires et de favoriser la création d'emplois, notamment au profit des jeunes.

Pour améliorer l'efficacité de la gestion financière locale, le mouvement mise également sur le concept de «commune intelligente», à travers la numérisation des services administratifs et la modernisation des modes de gestion.

INSTAURER UNE GESTION FONDÉE SUR LES RÉSULTATS

Pour sa part, le Front El Moustakbel insiste sur la nécessité de diversifier les sources de financement des collectivités locales et de réduire leur dépendance aux subventions et aux dotations de l'État, en encourageant les communes à s'impliquer davantage dans l'activité économique.

Le parti appelle, dans ce sens, les futurs élus à faire preuve d'initiative pour attirer des investissements et impulser des projets en adéquation avec les spécificités et les potentialités de leurs territoires. Il estime que la concrétisation des objectifs de développement local ne repose pas uniquement sur le volume des ressources disponibles, mais également sur la capacité des responsables locaux à les mobiliser et à les exploiter de manière optimale. Cette démarche suppose, selon le parti, de définir des priorités clairement établies, en fonction des besoins réels de la population, afin de parvenir à des résultats tangibles sur le terrain. Le Front El Moustakbel plaide enfin pour une gestion locale fondée sur l'obligation de résultats, à travers l'élaboration de programmes d'action précis et évaluables, la consécration des principes de responsabilité et de reddition des comptes, ainsi que le renforcement de la coordination entre les différents services et instances intervenant à l'échelle locale.

S. Smati

ECONOMIE ET DIPLOMATIE ALGÉRO-FRANÇAISES

Bruxelles à la rescousse CONTRE ALGER

Par la rédaction nationale de **crésus**

La France veut désormais entraîner la Commission européenne dans son bras de fer commercial avec l'Algérie. Derrière les accusations de restrictions aux importations se dessine une réalité autrement embarrassante pour Paris.

Le marché algérien échappe progressivement à des entreprises françaises, longtemps habituées à y occuper une place privilégiée. Mais la souveraineté économique d'Alger se retrouve, elle aussi, confrontée à l'épreuve des engagements internationaux.

La France semble avoir trouvé une nouvelle manière de prolonger sa crise avec l'Algérie. Après les tensions diplomatiques, les déclarations politiques et les passes d'armes consulaires, Paris entend, désormais, solliciter Bruxelles pour défendre ses intérêts commerciaux. Le 13 novembre, le ministère français des Affaires étrangères a annoncé son intention de demander à la Commission européenne d'examiner les restrictions attribuées aux autorités algériennes et les possibilités de mesures prévues par l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne.

Le porte-parole du Quai d'Orsay, Pascal Confavreux, a évoqué les dispositions permettant de réagir à un éventuel manquement aux engagements contractuels. Sans préciser publiquement les obligations qu'Alger aurait violées, Paris réclame un examen immédiat des conditions permettant d'activer ces mécanismes. Une démarche qui marque une nouvelle escalade de politique, même si aucune sanction européenne n'a été annoncée.

L'affaire révèle surtout un changement de rapport de force. La France, qui a longtemps considéré l'Algérie comme un débouché naturel de ses exportations, découvre que les relations commerciales ne peuvent être durablement dissociées des choix diplomatiques.

LE MARCHÉ ALGÉRIEN N'EST PLUS UNE CHASSE GARDÉE

Les chiffres publiés par les douanes françaises donnent la mesure du recul. En août et septembre 2026, les exportations françaises vers l'Algérie ont atteint 466 millions d'euros, contre 707 millions durant les deux mêmes mois de 2025. La contraction représente 34% en une année et 43% par rapport à 2024.

La sidérurgie, les produits alimentaires, les équipements industriels et les composants automobiles figurent parmi les secteurs touchés. Pour certaines filières, les pertes commerciales deviennent particulièrement préoccupantes, selon Le Monde.

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS L'ALGÉRIE EN AOÛT-SEPTEMBRE

Selon Le Monde toujours, le cas du blé français est particulièrement révélateur. Pendant des années, l'Algérie a constitué un marché majeur pour les céréaliers de France. Désormais, les livraisons françaises de blé tendre sont quasiment nulles, selon les professionnels cités par le quotidien du soir. L'Algérie n'a pourtant pas cessé d'importer. Elle s'approvisionne auprès d'autres partenaires. La Russie s'est notamment imposée sur le marché céréalier, tandis que la Chine, la Turquie, l'Italie et d'autres économies renforcent leur présence dans différents secteurs.

Autrement dit, la disparition progressive de fournisseurs français ne signifie pas nécessairement une fermeture du marché algérien. Elle traduit aussi une redistribution des positions commerciales.



LA DIPLOMATIE FRANÇAISE PRÉSENTE SA FACTURE

La dégradation des relations entre Alger et Paris ne s'est pas produite spontanément. Elle s'est aggravée après la décision d'Emmanuel Macron, en juillet 2024, de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, rompant avec une position française antérieure plus prudente.

Pour l'Algérie, cette orientation constitue une remise en cause du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et un choix diplomatique lourd de conséquences.

Paris pouvait difficilement ignorer qu'une telle décision modifierait profondément les rapports avec Alger.

Pourtant, lorsque les conséquences économiques commencent à peser sur les entreprises françaises, la diplomatie parisienne semble vouloir déplacer le problème vers les institutions européennes.

Cette démarche soulève une interrogation fondamentale. La Commission européenne doit-elle devenir l'instrument de règlement d'une crise bilatérale dont les causes dépassent largement le commerce ?

L'Algérie demeure souveraine dans ses choix économiques et commerciaux. Si les accords internationaux qu'elle a librement ratifiés comportent des obligations réciproques, ils ne confèrent à aucun partenaire européen un droit acquis sur le marché algérien. Encore faudrait-il que Paris démontre, preuves à l'appui, l'existence d'une violation de ces engagements.

UNE SOUVERAINETÉ QUI DOIT AUSSI SE DÉFENDRE PAR LE DROIT

L'Algérie possède le droit souverain de définir ses priorités économiques, de diversifier ses fournisseurs, de protéger ses réserves de change et d'encourager sa production nationale.

Aucun accord commercial ne saurait lui imposer de conserver indéfiniment les mêmes partenaires ni de garantir des parts de marché aux entreprises françaises.

Mais cette souveraineté ne dispense pas du respect des obligations librement souscrites. C'est précisément sur ce terrain que Paris cherche à porter le différend. Des diplomates français évoquent des restrictions non officiellement annoncées visant les produits français. Des opérateurs économiques dénoncent des refus d'autorisations d'importation. Ces accusations, rapportées par Reuters, n'établissent pas à elles seules l'existence d'une violation juridique de l'accord d'association.

La distinction est essentielle. Diversifier ses achats est un choix économique légitime. Exclure administrativement des marchandises en raison de leur origine nationale pourrait, selon les dispositions applicables, soulever une difficulté juridique.

Alger aurait donc intérêt à opposer aux accusations françaises une argumentation économique et juridique solidement documentée, plutôt que de laisser Paris imposer seul sa lecture du dossier.

BRUXELLES N'EST PAS PARIS

La stratégie française comporte également une contradiction.

L'Union européenne est composée d'États dont les intérêts commerciaux en Algérie ne se confondent pas nécessairement avec ceux de la France.

L'Italie entretient une coopération énergétique majeure avec Alger. L'Espagne cherche à préserver ses échanges. L'Allemagne possède ses propres ambitions industrielles. Ces partenaires peuvent avoir des appréciations différentes des conséquences d'une confrontation commerciale avec l'Algérie.

Il serait donc prématuré de considérer qu'une demande française entraînera automatiquement une réponse européenne collective.

La Commission devra apprécier les faits, examiner les dispositions de l'accord et déterminer si les griefs avancés justifient une procédure. Le simple mécontentement des exportateurs français ne constitue pas, en lui-même, une démonstration juridique.

Surtout, une éventuelle confrontation commerciale avec Alger ne serait pas sans conséquences pour les intérêts européens.

L'Algérie demeure un fournisseur énergétique important et un partenaire stratégique sur la rive sud de la Méditerranée.

Paris risque ainsi de découvrir que ses préoccupations bilatérales ne constituent pas nécessairement une priorité commune à l'ensemble des capitales européennes.

LE PRIX DES ERREURS POLITIQUES

La situation est d'autant plus paradoxale que les entreprises françaises figurent parmi les premières victimes de cette dégradation.

Une trentaine d'entreprises et d'organisations professionnelles ont participé, le 6 novembre, à une réunion organisée à Bercy pour exposer leurs difficultés sur le marché algérien.

Leurs préoccupations concernent la diminution des commandes, les obstacles administratifs et les conséquences possibles sur l'emploi industriel français.

Certaines envisagent même de transférer leur production vers d'autres pays européens afin de retrouver des possibilités d'accès au marché algérien.

Voilà une conséquence économique que les discours politiques ne peuvent effacer.

Pendant que les responsables français multiplient les déclarations de fermeté, des entreprises perdent des débouchés patiemment construits. Des concurrents internationaux occupent les espaces laissés vacants. Et rien ne garantit que ces positions commerciales pourront être reconquises, même en cas de normalisation diplomatique.

Il serait cependant excessif d'attribuer toute cette évolution à la seule crise politique. La concurrence internationale, les nouvelles orientations industrielles algériennes et les politiques de régulation des importations contribuent également à transformer le marché.

TRANSFORMER L'ÉPREUVE EN OPPORTUNITÉ

Pour Alger, le véritable enjeu dépasse largement le bras de fer avec Paris.

La diversification des fournisseurs ne saurait constituer une politique économique suffisante si elle se limite à remplacer des importations françaises par des importations venues d'ailleurs.

La souveraineté économique se mesure d'abord à la capacité de produire, de transformer, d'innover et de réduire les dépendances structurelles.

Elle suppose une industrie compétitive, une agriculture performante, des investissements productifs et un environnement favorable aux entreprises nationales.

La crise actuelle offre précisément l'occasion d'accélérer cette transformation.

La meilleure réponse à une pression commerciale extérieure ne consiste pas seulement à changer de fournisseur. Elle consiste à devenir progressivement moins dépendant de tous les fournisseurs.

La France peut saisir Bruxelles. Elle peut invoquer les accords et défendre les intérêts de ses exportateurs. L'Algérie, de son côté, doit pouvoir défendre ses choix économiques avec la même détermination et la même rigueur juridique. L'indépendance algérienne n'a pas été conquise pour que le marché national demeure une concession commerciale perpétuelle.

Et lorsqu'un partenaire perd sa place, il ne la retrouve pas nécessairement en déposant une plainte.

R. N.

LE PLF 2027 ADOPTÉ À LA MAJORITÉ PAR L'APN

Le pari d'une économie productive

Préserver le modèle social, soutenir les entreprises et renforcer les capacités productives nationales : les grandes orientations du PLF 2027.

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2027 a été adopté, hier, à la majorité des voix par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte prévoit plusieurs mesures visant à préserver le pouvoir d'achat, rationaliser les dépenses publiques, encourager l'investissement et diversifier les ressources de l'État, sans augmentation des taux d'imposition.

Réunis en séance plénière, sous la présidence de Khalida Boufedeche, présidente de l'APN, les députés ont approuvé le projet de loi en présence du ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebou, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement.

Avant le vote, le rapporteur de la commission des finances et du budget a présenté le rapport complémentaire sur le texte, intégrant plusieurs amendements proposés par les députés dans le cadre de son enrichissement.

À l'issue du scrutin, la présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, a souligné que l'adoption du texte intervenait au terme d'un processus législatif de 41 jours, marqué par son examen, les débats et les contributions des représentants du peuple et du gouvernement.

Pour la présidente de l'Assemblée, la loi de finances ne constitue pas uniquement un document comptable fixant les recettes et les dépenses de l'État. Elle représente également un instrument de traduction des choix économiques et sociaux du pays et d'orientation des ressources nationales vers les priorités du développement.

INVESTISSEMENT PRODUCTIF ET DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Dans son intervention, Khalida Boufedeche a insisté sur les enjeux économiques auxquels l'Algérie est confrontée, dans un contexte international marqué par de profondes mutations géopolitiques et économiques, ainsi que par une concurrence accrue autour des ressources et des marchés.

Elle a notamment souligné la nécessité de poursuivre la construction d'une économie diversifiée, productive et compétitive, en mesure de renforcer les capacités nationales en matière de production, d'industrialisation et d'exportation.

Dans cette perspective, elle a mis en avant l'importance des mesures destinées à accompagner l'investissement productif, améliorer le climat des affaires et soutenir les entreprises, notamment dans les secteurs stratégiques de l'industrie, de l'agriculture, des mines et de l'énergie.



Le développement des infrastructures, la modernisation de l'administration, la généralisation de la numérisation et la promotion de l'économie numérique figurent également parmi les axes prioritaires évoqués.

La présidente de l'APN a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'encadrer le commerce électronique et de moderniser le système fiscal afin d'améliorer la mobilisation des ressources publiques.

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Au volet fiscal, Khalida Boufedeche a mis l'accent sur la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale ainsi que l'amélioration du recouvrement des recettes publiques. Ces mesures devraient contribuer à renforcer les ressources de l'État et à garantir davantage d'équité dans la contribution au financement du développement national.

Elle a également réaffirmé l'attachement de l'État à la préservation de son modèle social et du pouvoir d'achat des citoyens, saluant les orientations visant à éviter l'instauration de nouvelles taxes et redevances susceptibles d'alourdir les charges des ménages.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Abordant la dimension territoriale du développement, la présidente de l'APN a rappelé le rôle des Assemblées populaires communales et de wilaya dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Elle a notamment souligné leur responsabilité dans l'amélioration des services publics, la valorisation des potentialités locales, l'attraction des investissements ainsi que la création de richesse et d'emplois.

Dans ce contexte, elle a évoqué les élections de renouvellement des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 28 novembre, appelant les citoyens à participer au scrutin et à choisir des représentants capables de répondre à leurs préoccupations locales.

I. Khermane

PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

Le désaccord s'invite à l'hémicycle

L'adoption du projet de loi de finances (PLF) 2027 par l'Assemblée populaire nationale (APN) n'a pas fait l'unanimité au sein de l'hémicycle. Si le texte a été approuvé à la majorité des voix, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a voté contre, tandis que le Parti des travailleurs (PT) a préféré s'abstenir. Deux positions qui traduisent des réserves distinctes, mais convergentes sur plusieurs points, notamment les choix économiques, la politique fiscale et la prise en charge des préoccupations sociales.

LE MSP ALERTE SUR LES DÉSÉQUILIBRES FINANCIERS

Dans un communiqué signé par son président, Abdallah Harchaya, le groupe parlementaire du MSP a motivé son vote négatif par plusieurs réserves. Il a notamment déploré l'absence de présentation du plan d'action du gouvernement, conformément à l'article 106 de la Constitution, ainsi que du rapport sur l'évolution de la situation économique nationale et les orientations des finances publiques, prévu par l'article 72 de la loi organique relative aux lois de finances.

Sur le plan économique, le mouvement a relevé la persistance du déficit budgétaire, la progression de la dette publique et le recul des réserves de change. Il estime que le projet ne propose pas une vision suffisamment claire pour remédier aux déséquilibres financiers structurels.

Le MSP a également plaidé en faveur de réformes plus approfondies, axées sur le développement de la production nationale, l'amélioration du climat de l'investissement, la transparence et le renforcement du contrôle des finances publiques.

Le groupe parlementaire a, par ailleurs, regretté le rejet de la majorité de ses amendements, appelant à l'ouverture d'un débat national sur les réformes économiques, la justice sociale et la durabilité des finances publiques.

LE PARTI DES TRAVAILLEURS JUSTIFIE SON ABSTENTION

De leur côté, les députés du Parti des travailleurs ont expliqué leur abstention dans un communiqué intitulé «Explication du vote», en mettant en avant le rejet des onze amendements présentés lors de l'examen du projet de loi. Dix propositions avaient été écartées au préalable, tandis que la seule soumise à l'examen de la commission des finances et du budget, puis à celui de la séance plénière, a également été rejetée.

Ces amendements portaient notamment sur la revalorisation des salaires des travailleurs et des pensions de retraite, le relèvement du salaire national minimum garanti (SNMG), ainsi que le conditionnement des exonérations fiscales accordées aux entreprises à la création effective d'emplois et de richesse. Les propositions concernaient également l'octroi d'un soutien à Air Algérie afin de contribuer à la maîtrise des tarifs aériens, notamment au profit des habitants du Grand-Sud, ainsi que le renforcement des moyens de la Pharmacie centrale des hôpitaux pour garantir la disponibilité des médicaments essentiels.

POUR UNE FISCALITÉ PLUS ÉQUITABLE

Le Parti des travailleurs a également proposé le rétablissement de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), afin de renforcer les ressources des collectivités locales, ainsi que l'instauration d'une fiscalité plus équitable sur les grandes fortunes.

Selon les chiffres avancés par le groupe parlementaire, 68% des recettes fiscales hors hydrocarbures reposent sur les salariés et les retraités, à travers l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que sur les consommateurs, par le biais de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les recettes issues de l'impôt sur les grandes fortunes ne dépasseraient pas, selon le communiqué, 25 millions de dinars par an.

Les députés ont également soulevé plusieurs préoccupations sociales, notamment la prise en charge des victimes des incendies dans la wilaya de Jijel et les revendications exprimées dans différents secteurs, dont la Protection civile, les forêts, la santé, l'éducation et l'emploi.

DES MESURES SOCIALES QUI ONT PESÉ DANS LA DÉCISION

Malgré ses réserves, le Parti des travailleurs a précisé qu'il n'avait pas choisi de voter contre le projet, en raison du maintien des transferts sociaux, des subventions aux produits de large consommation et du soutien aux entreprises publiques.

Le groupe a notamment mis en avant la création annoncée de 125 000 postes d'emploi dans la Fonction publique et les établissements et entreprises publics, les augmentations des salaires et des pensions de retraite, ainsi que les mesures fiscales et douanières destinées à soutenir les intrants agricoles et à réduire les coûts d'importation des légumes secs et des viandes.

La création d'un fonds de réserve destiné à la prise en charge des victimes d'éventuelles catastrophes naturelles figure parmi les dispositions relevées par les députés.

I.K.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

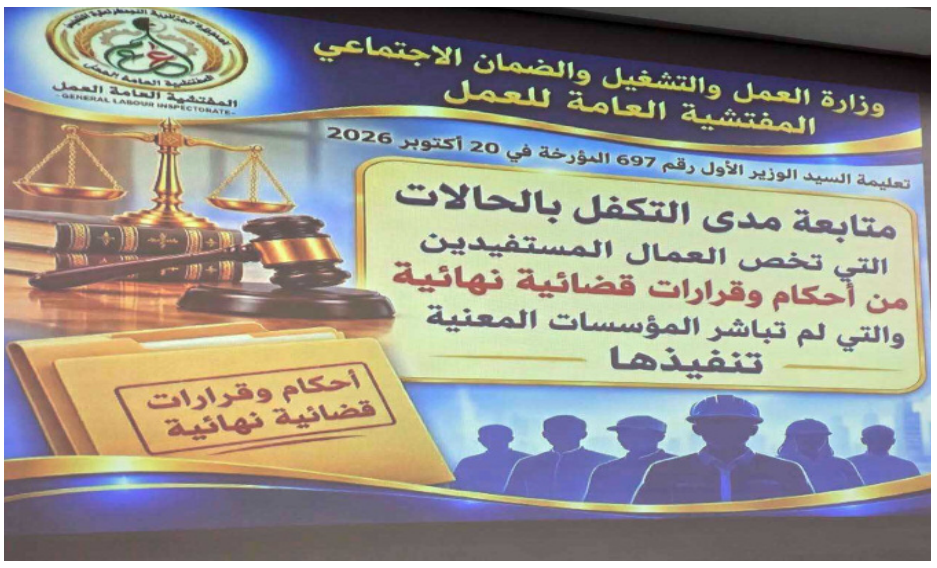
Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

JUGEMENTS EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS

Sifi Ghrieb ordonne leur exécution

Mettre fin aux situations en suspens et garantir aux travailleurs leurs droits reconnus par la justice. C'est l'objectif affiché par le gouvernement.



Les décisions de justice rendues en faveur des travailleurs doivent désormais connaître une issue concrète. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a chargé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, de suivre personnellement l'exécution des jugements et arrêts concernant les travailleurs de six secteurs. Il lui a également demandé de transmettre les listes nominatives des bénéficiaires aux ministères concernés et de lui faire régulièrement le point sur l'évolution de ce dossier.

Cette démarche intervient dans le cadre de l'application de l'instruction n°697 du 20 octobre 2026, à la suite de l'intervention de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), qui réclame depuis plusieurs mois le règlement de cette situation.

SIX SECTEURS CONCERNÉS PAR LE SUIVI

Pour faire avancer le dossier, une réunion de coordination s'est tenue au ministère du Travail, en présence des représentants de la Centrale syndicale et de plusieurs départements ministériels, notamment ceux de l'Éducation nationale, des Sports, de l'Environnement, de l'Industrie pharmaceutique, de la Santé et de la Culture et des Arts. La rencontre était présidée par l'inspecteur général du travail, tandis que la délégation de l'UGTA était conduite par Mohamed Zoubeiri, secrétaire national chargé des conflits sociaux et des affaires économiques.

Au cours des échanges, l'inspecteur général du travail a rappelé les missions confiées au ministère, qui consistent notamment à transmettre les listes des travailleurs concernés aux secteurs compétents, à suivre le traitement de leurs dossiers et à rendre compte régulièrement de l'exécution des décisions judiciaires. Il a, à cette occasion, salué le travail accompli par la commission des conflits sociaux de l'UGTA pour recenser et regrouper les dossiers concernés.

Du côté syndical, Mohamed Zoubeiri a insisté sur la portée sociale de cette question. Pour lui, il ne s'agit pas d'une simple formalité administrative, mais de droits reconnus par la justice et qui attendent encore d'être concrétisés. Il a rappelé que l'application des décisions judiciaires est une obligation qui engage les institutions et conditionne la confiance des travailleurs dans l'État de droit.

L'UGTA souhaite ainsi que les engagements annoncés se traduisent rapidement sur le terrain. Elle préconise une meilleure coordination entre les ministères concernés, une répartition claire des responsabilités et des délais précis pour chaque dossier, afin d'éviter que les procédures ne s'éternisent. La Centrale syndicale a, par ailleurs, réaffirmé sa disponibilité à accompagner les pouvoirs publics jusqu'au règlement définitif de cette question, qu'elle considère comme un enjeu important pour la stabilité sociale.

LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS EN PRIORITÉ

En parallèle, Mohamed Hattab entend renforcer l'efficacité de la gestion de son secteur, avec un accent particulier sur le traitement des dossiers en suspens, la coordination entre les différentes structures et la mobilisation des ressources financières des caisses de Sécurité sociale.

Ces questions ont été abordées lors d'une réunion de coordination présidée hier par le ministre avec les responsables et les cadres de l'administration centrale. La rencontre a notamment permis d'évaluer le travail des différentes structures, de faire le point sur les dossiers en cours et d'identifier les difficultés qui freinent leur traitement.

Le ministre a appelé les responsables à davantage de rigueur et de réactivité dans l'accomplissement de leurs missions. Il a également insisté sur la nécessité de mieux travailler avec les autres départements ministériels et les organismes publics pour accélérer le règlement des dossiers communs et répondre plus efficacement aux préoccupations des citoyens et des partenaires sociaux et économiques.

L'autre chantier concerne les ressources des caisses de Sécurité sociale. Mohamed Hattab a plaidé pour un meilleur recouvrement des cotisations, un suivi plus rigoureux des créances et un élargissement de la base des affiliés. L'objectif est de préserver les équilibres financiers du système et de lui permettre de continuer à honorer ses engagements envers les assurés sociaux et leurs ayants droit. Au terme de la réunion, le ministre a appelé les cadres à passer des orientations aux résultats concrets, en accordant la priorité au traitement rapide des dossiers, à la coordination et au respect des responsabilités.

Smail R.

MÉCANISATION AGRICOLE

Le matériel d'occasion comme alternative aux coûts élevés

Le coût élevé des machines agricoles neuves pousse les professionnels du secteur à explorer d'autres pistes pour renouveler le parc national. Face au manque de moissonneuses-batteuses enregistré durant la campagne en cours, l'importation de matériel d'occasion apparaît comme une solution pour répondre aux besoins des agriculteurs, notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, où les surfaces cultivées ne cessent de s'étendre.

Cette question était au centre de la visite d'une délégation algérienne au Salon international EIMA, organisé du 10 au 14 novembre à Bologne, en Italie. Les représentants des organisations professionnelles ont profité de cette rencontre, qui a regroupé près de 1 700 exposants, pour découvrir les équipements susceptibles de répondre aux exigences des exploitations agricoles du Sud, confrontées à des conditions climatiques et à des contraintes de terrain particulières.

Les professionnels recherchent notamment des machines plus puissantes, capables de travailler sur de grandes superficies. Les besoins portent en particulier sur des tracteurs à chenilles et des moissonneuses-batteuses équipées de trémies pouvant atteindre 20 000 litres. Pour Abdelatif Dilmi, secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), ces équipements sont indispensables pour accompagner le développement des cultures céréalières dans le Sud et les Hauts-Plateaux.

La filière pomme de terre a, elle aussi, besoin d'une mécanisation mieux adaptée. Mohamed Touam, secrétaire général du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre (CNIF), rappelle qu'El Oued assure à elle seule 40% de la production nationale. L'extension de cette activité à El Menéa, In Salah et Ouargla suppose, cependant, de disposer de machines capables de s'adapter aux particularités des sols et aux conditions de travail dans ces régions.

Reste que l'acquisition de matériel neuf représente un investissement difficile à supporter pour de nombreux exploitants. À titre d'exemple, une moissonneuse-batteuse à chenilles, avec une largeur de coupe d'environ 11 mètres, coûte près de 415 000 euros hors taxes. Un montant qui dépasse les 60 millions de dinars au taux de change officiel.

Pour alléger cette facture, plusieurs solutions sont à l'étude : mutualiser les achats à travers les coopératives, mobiliser les subventions publiques et les crédits bancaires bonifiés, mais aussi se tourner vers le marché du matériel d'occasion.

Cette dernière option bénéficie déjà d'un cadre réglementaire. Depuis la loi de finances 2023, l'importation de matériel agricole d'occasion est autorisée à condition que les équipements ne dépassent pas 7 ans d'âge. L'UNPA entend ainsi privilégier des machines ayant entre 5 et 7 ans, tout en veillant à leur conformité aux exigences techniques des exploitations algériennes.

Les relations entre l'Algérie et l'Italie pourraient enfin faciliter les démarches auprès des constructeurs. La consule d'Algérie à Milan a souligné l'importance de ces liens pour encourager les contacts directs et ouvrir la voie à des négociations avec les fabricants italiens de matériel agricole.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Renforcement de l'expertise des laboratoires

Le Laboratoire national d'essais (LNE) renforce les compétences techniques des laboratoires nationaux à travers des actions de formation destinées à améliorer le contrôle des produits commercialisés sur le marché national. Dans ce cadre, une session de formation a été organisée au profit des cadres du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), autour de la norme ISO/IEC 17025 : 2017, qui définit les exigences de compétence des laboratoires d'essais et d'étalonnage. Encadrée par des experts de l'Organisme algérien d'accréditation Algerac, cette formation a porté sur les exigences liées au management de la qualité, l'accréditation et la fiabilité des analyses.

À travers cette initiative, le LNE entend contribuer à la modernisation du dispositif national de contrôle, à l'harmonisation des pratiques et au renforcement de la protection des consommateurs.

CONSEIL DE L'UIT

L'Algérie décroche un siège stratégique

L'Algérie a remporté, hier, un siège au Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT), au titre de la région Afrique, pour le mandat 2027-2030. L'élection s'est déroulée à l'occasion de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union (PP-26), organisée à Doha du 9 au 27 novembre. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mené une campagne en faveur de la candidature algérienne auprès des chefs de délégation, en coordination avec le ministère des Affaires étrangères.

Cette élection permet ainsi à l'Algérie de prendre part aux travaux de l'organe chargé de diriger l'Union entre deux conférences de plénipotentiaires et de contribuer à la défense des priorités du continent africain.

CANCER DE LA PROSTATE

Dépister tôt pour mieux soigner

Des spécialistes ont appelé, hier, à Alger, à renforcer le dépistage précoce du cancer de la prostate et fait le point sur sa prise en charge en Algérie.

Souvent silencieux à ses débuts, le cancer de la prostate est un enjeu sanitaire. Les journées d'information et de dépistage précoce au profit de la famille de la presse se sont ouvertes hier à la maison de la presse Tahar-Djaout, en coordination avec Esseha.dz. Elles se poursuivent aujourd'hui avec des examens médicaux. Lors de la conférence inaugurale, les spécialistes ont rappelé que la maladie peut évoluer plusieurs années sans symptômes. Le Dr Meriem Loucif a situé l'âge de vigilance autour de 50 ans, voire 45 ans en cas d'antécédents familiaux. Les signes possibles sont des troubles urinaires ou la présence de sang dans les urines ou le sperme ; les formes avancées peuvent provoquer des douleurs osseuses. Pour le Dr Sofiane Belarbi, c'est le cancer le plus fréquent chez l'homme. La Pr Khadidja Mokaddem a précisé que 90 à 95 % des cas naissent des cellules glandulaires de la prostate. En Algérie, 4 344 nouveaux cas ont été diagnostiqués en 2024, soit près de 16% des cancers masculins, selon les chiffres présentés. L'âge, les antécédents familiaux et le mode de vie ont également été évoqués. Le Pr Belhadj a aussi cité le tabac, l'alcool et le stress parmi les facteurs susceptibles d'aggraver les risques.



LE RÔLE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

«Le dépistage précoce reste l'arme la plus efficace», a souligné le Dr Loucif, rappelant qu'aucun moyen ne garantit une prévention totale. Une bonne hygiène de vie peut contribuer à réduire certains risques. Le Pr Rachid Belhadj a insisté sur le rôle de la médecine du travail dans la prévention et la sensibilisation des salariés. Il a identifié la gêne, la peur et le coût parmi les principaux freins au dépistage.

La Pr Farida Hadjab, oncologue médicale au CHU de Beni Messous (Alger), a distingué le cancer de deux autres affections : l'adénome, augmentation bénigne du volume de la prostate, et la prostatite, inflammation ou infection. Ces maladies ne se transforment pas en cancer. Toutefois, a averti la Pr Nadjia Chibane, retarder leur prise en charge peut entraîner des complications urinaires et rénales, voire masquer un cancer concomitant. Le Pr Belhadj a cité la rétention, les infections et l'insuffisance rénale.

AVANCÉES TECHNIQUES ET DÉFIS PERSISTANTS

Après la biopsie, une équipe pluridisciplinaire adapte le traitement au stade. Le Dr Loucif a évoqué la surveillance active pour certaines tumeurs peu agressives, la chirurgie ou la radiothérapie pour les formes localisées, et des traitements combinés ou systémiques, dont l'hormonothérapie et la chimiothérapie, aux stades plus avancés.

Le Pr Belhadj a relevé le renforcement des moyens diagnostiques et thérapeutiques, malgré les disparités Nord-Sud. La Pr Chibane a cité l'IRM, le PET-Scan au PSMA dans certains centres, la biopsie par fusion d'images et la radiothérapie moderne.

Interrogée par Crésus sur les capacités actuelles de la chirurgie urologique en Algérie face au cancer de la prostate et les besoins prioritaires, la Pr Hadjab a fait état de plus de 700 urologues. Elle a mentionné la prostatectomie laparoscopique dans les grands centres et les débuts de la chirurgie robot-assistée. Ses priorités : mieux répartir les équipements, renforcer la formation, généraliser le dépistage, systématiser les réunions pluridisciplinaires et rendre les innovations accessibles au public.

INFORMER, ACCOMPAGNER ET PROTÉGER LES PATIENTS

Les médecins ont insisté sur le soutien psychologique. Le Dr Locif a insisté sur l'accompagnement à l'annonce du diagnostic. «Le cancer de la prostate n'est pas une fatalité ni une condamnation à mort», a rassuré la Pr Hadjab, appelant à éloigner les patients des fausses promesses des remèdes traditionnels. Le Pr Belhadj a rappelé l'absence de preuve d'efficacité des plantes et tisanes, ainsi que le secret médical et les droits du patient. La Pr Hadjab a rappelé que l'accès aux soins publics est un droit, sans passe-droits.

Nassim Goumettre

La Cnas lance une campagne de prévention

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) a annoncé, dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à la prévention du cancer de la prostate à travers l'ensemble de ses agences de wilaya et de ses structures sanitaires. «Coïncidant avec le mois de novembre, mois de sensibilisation au cancer de la prostate, placée sous le patronage du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et sur instruction du directeur général par intérim de la Cnas, une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur la prévention du cancer de la prostate a été lancée, dimanche, à travers l'ensemble des agences de wilaya et des structures de santé de la Cnas», précise la même source. Cette campagne, qui s'étale du 15 au 30 novembre courant, cible «les hommes âgés de 50 ans et plus parmi les assurés sociaux, qu'ils soient travailleurs actifs ou retraités, et plus particulièrement ceux ayant des antécédents familiaux ou des prédispositions génétiques à cette maladie».

L'initiative vise «la prévention et la sensibilisation aux risques liés au cancer de la prostate et aux moyens de le prévenir, outre l'incitation au dépistage précoce afin de faciliter la prise en charge thérapeutique et la guérison totale et définitive». Elle a également pour objectif de «faire connaître les facteurs de risque, en vue de les éviter ou d'en assurer le suivi médical», ajoute le communiqué. A travers cette campagne de sensibilisation, «il sera procédé également à l'accompagnement et à l'orientation des personnes concernées vers les structures sanitaires spécialisées relevant de la Cnas afin d'effectuer les examens nécessaires en toute facilité», conclut le communiqué.

DZAIR DIGITAL SERVICES

Intégration de 20 nouveaux services dédiés au secteur du tourisme

Le Haut-Commissariat à la numérisation a annoncé, hier dans un communiqué, l'intégration de 20 nouveaux services numériques dédiés au secteur du tourisme parmi ceux disponibles sur le portail national des services numériques gouvernementaux. Cette opération s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir le champ d'exploitation du portail national des services numériques gouvernementaux Dzair Digital Services et à faciliter l'accès aux services publics». A cet effet, le Haut-Commissariat à la numérisation a procédé, en coordination avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, à l'intégration de 20 nouveaux services numériques au portail, précise la même source. Les services numériques liés au tourisme concernent notamment «la création d'agences de tourisme et de voyages, le classement des hôtels et des restaurants, l'obtention d'autorisations d'exploitation des établissements thermaux, les demandes d'approbation des projets d'investissement dans le domaine touristique, ainsi que l'agrément des guides touristiques».

S'agissant des services relatifs à la formation touristique, ils portent sur «la formation à l'Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST) «licence et master en tourisme», la formation au niveau des deux instituts nationaux des techniques hôtelières et touristiques de Tizi Ouzou et de Bou Saâda «technicien et technicien supérieur en hôtellerie, tourisme et restauration», en sus de la consultation des annonces des concours d'accès aux établissements de formation et des conditions d'inscription et d'admission».



Quant aux services liés à l'artisanat et aux métiers, ils comprennent «l'inscription au registre de l'artisanat et des métiers, la mise à jour des informations des artisans, la radiation du registre de l'artisanat et des métiers, le renouvellement de la carte d'artisan, la délivrance d'un duplicata de cette carte, la qualification professionnelle permettant d'obtenir le statut d'artisan ou de maître artisan, l'inscription aux programmes de formation, l'inscription et la participation aux manifestations et concours dédiés à l'artisanat et aux métiers, la participation aux prix nationaux de l'artisanat et des métiers, l'enregistrement des marques, ainsi que le suivi électronique des dossiers et des demandes administratives». Cette opération, qui se fait en coordination avec l'ensemble des secteurs et organismes, «vise à élargir l'éventail des services numériques disponibles sur le portail national des services numériques gouvernementaux et à consacrer un accès simplifié et unifié aux services publics, contribuant ainsi à réduire les procédures administratives et à rapprocher le service du citoyen et de l'opérateur économique», conclut le communiqué.

ENTREPRISES COTÉES

La Cosob serre la vis sur la transparence

Le régulateur financier introduit, pour la première fois en Algérie, un cadre spécifique de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG), applicable dès l'exercice 2026.

La transparence des entreprises cotées en Bourse franchit un nouveau cap en Algérie. La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) vient de publier l'instruction n° 26-08 du 28 octobre 2026, qui encadre la présentation des rapports relatifs aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Cette nouvelle disposition, une première en Algérie, vise à mieux encadrer les informations que les entreprises doivent communiquer au public et à rapprocher le marché financier national des pratiques internationales en matière de finance durable. L'Algérie rejoint ainsi le cercle des pays africains qui se sont dotés d'un cadre réglementaire spécifique pour le reporting extra-financier des sociétés cotées.

En application de l'article 44 du règlement COSOB n° 25-04 du 22 octobre 2025, l'instruction précise les informations attendues des entreprises sur leurs engagements environnementaux, leurs pratiques sociales et leurs mécanismes de gouvernance. Sont notamment concernés la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles, les conditions de travail, le fonctionnement des organes de direction et la prévention de la corruption.



Au-delà de la publication de simples indicateurs, les sociétés devront également expliquer leur démarche en matière de responsabilité sociétale. Elles seront ainsi appelées à identifier les parties prenantes concernées, à présenter les principaux enjeux ESG auxquels elles sont confrontées, ainsi que les actions entreprises et les résultats obtenus.

Pour accompagner cette démarche, la COSOB s'appuie principalement sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Les entreprises pourront toutefois se référer à d'autres référentiels internationaux. Le principe de « conformité ou explication » (« Comply or Explain ») permettra, de son côté, une application progressive des nouvelles exigences, en tenant compte des capacités et des réalités de chaque entreprise.

À travers ce dispositif, le régulateur entend améliorer la qualité des informations mises à la disposition des investisseurs et leur permettre de mieux apprécier les risques liés à la durabilité. Il s'agit également de renforcer la confiance dans le marché financier, d'encourager le développement de la finance durable et d'accroître l'attractivité de la place financière algérienne. Applicable dès l'exercice 2026, cette instruction marque une évolution importante dans les obligations des sociétés cotées. Elle traduit la volonté de la COSOB d'inscrire davantage la transparence et les critères ESG dans la modernisation du marché financier, tout en orientant progressivement le financement de l'économie nationale vers des pratiques plus durables.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie au cœur d'un projet méditerranéen

L'Algérie fait partie des pays concernés par une nouvelle initiative régionale visant à accélérer le développement des énergies renouvelables et à renforcer les échanges d'électricité entre l'Afrique du Nord et l'Europe du Sud. À travers ce projet, les partenaires ambitionnent de porter les capacités installées à 1 000 gigawatts d'ici à 2030.

L'Algérie pourrait franchir une nouvelle étape dans son ouverture aux projets énergétiques régionaux. Elle figure, aux côtés de l'Égypte, de la Tunisie et du Maroc, parmi les pays arabes concernés par l'initiative « TeraMed », qui entend donner un nouvel élan à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables et faciliter les échanges entre les deux rives de la Méditerranée. Plusieurs pays européens, notamment l'Espagne et le Portugal, prennent également part à cette démarche.

Selon le média spécialisé Al-Tagha, cette initiative s'appuie sur un partenariat annoncé le 10 novembre 2026 entre l'Union pour la Méditerranée (UpM) et TeraMed, en marge de la 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), organisée à Antalya, en Turquie.

DES CONNEXIONS ÉLECTRIQUES À RENFORCER

Pour l'Algérie, ce projet représente une occasion de mieux exploiter ses importantes ressources en énergies renouvelables, en particulier dans les filières solaire et éolienne. Il s'agit non seulement d'augmenter la production d'électricité propre, mais aussi de faciliter son acheminement vers les pays voisins et les marchés européens.

La situation géographique du pays constitue, à ce titre, un avantage. Située au carrefour de l'Afrique du Nord et de l'Europe du Sud, l'Algérie dispose d'atouts qui pourraient lui permettre de jouer un rôle plus important dans les futurs échanges énergétiques en Méditerranée.

Mais le défi ne se limite pas à produire davantage d'électricité verte. Encore faut-il disposer de réseaux capables de l'acheminer dans de bonnes conditions. C'est pourquoi le projet prévoit également la modernisation des infrastructures électriques, afin de mieux intégrer les productions solaire et éolienne, de transférer les excédents d'électricité d'un pays à l'autre et de réduire les contraintes techniques qui ralentissent le développement de nouveaux projets.

UN OBJECTIF DE 1 000 GW À L'HORIZON 2030

Le partenariat entre l'Union pour la Méditerranée et TeraMed affiche une ambition de taille : atteindre une capacité installée de 1 000 gigawatts, soit un térawatt, en énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Pour avancer vers cet objectif, les deux partenaires veulent renforcer la coopération technique entre les pays concernés, améliorer la planification des systèmes énergétiques et mobiliser les financements indispensables à la réalisation des projets. Une attention particulière sera également accordée aux infrastructures permettant de relier les réseaux électriques au-delà des frontières.

Le programme prévoit, en outre, de développer les outils de modélisation et d'analyse des systèmes énergétiques pour mieux anticiper les besoins et accompagner la progression des énergies propres. Il s'inscrit dans la continuité de la déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur l'énergie, adoptée en 2021.Reste toutefois à surmonter plusieurs obstacles. Les différences entre les politiques énergétiques nationales, l'absence d'études techniques communes et les difficultés à financer les projets transfrontaliers continuent de freiner les ambitions régionales.

Pour y remédier, l'UpM et TeraMed souhaitent rapprocher les institutions financières publiques et privées, les organismes philanthropiques et les institutions de financement du développement. L'objectif est de faciliter le passage des projets à la phase d'investissement et de permettre notamment aux petites et moyennes entreprises d'accéder plus facilement aux financements.

Un mémorandum d'entente entre les deux partenaires devrait être finalisé et signé prochainement. Cette étape ouvrira la voie au lancement concret du partenariat en 2027.

HYDROCARBURES

Sonatrach ouvre de nouvelles perspectives avec la Bosnie

L'Algérie et la Bosnie-Herzégovine entendent donner un nouvel élan à leur coopération dans le secteur des hydrocarbures. Cette perspective était au centre des discussions entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le directeur général de la société bosnienne Energoinvest, Mirza Oustamovic, reçu lundi 16 novembre au siège du ministère.

En visite en Algérie du 16 au 19 novembre, à l'occasion du Salon international « Electricity Algeria Expo 2026 », le responsable bosnien a examiné avec le ministre les possibilités de développer les échanges entre Sonatrach et Energoinvest, notamment dans l'industrie pétrolière et gazière, la commercialisation des hydrocarbures et les activités de transformation.

L'un des principaux axes abordés concerne les perspectives d'approvisionnement du marché bosnien en gaz naturel liquéfié (GNL) et en gaz de pétrole liquéfié (GPL). Une piste susceptible de renforcer les échanges commerciaux et d'élargir les relations économiques entre les deux pays.

Les discussions ont également porté sur la coopération industrielle et technique, notamment dans l'ingénierie, la fabrication d'équipements pétroliers et gaziers, ainsi que la production de matériels et de pièces de rechange destinés au transport des hydrocarbures et à la surveillance des réseaux.

Le transfert de technologie, l'échange d'expertise et la formation ont également été évoqués, dans l'objectif de renforcer les capacités industrielles et techniques nationales.À cette occasion, Mohamed Arkab a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à approfondir ses relations avec les entreprises bosniennes. Il a notamment plaidé pour la concrétisation de projets communs privilégiant le transfert de technologie, la promotion du contenu local et le développement de l'industrie nationale. Le ministre a également invité à explorer des opportunités de partenariat sur le marché africain.

Pour sa part, le directeur général d'Energoinvest a fait part de l'intérêt de son entreprise à renforcer ses relations avec Sonatrach et ses filiales, en vue de développer de nouveaux axes de coopération et de concrétiser des projets mutuellement bénéfiques.

TRAFIC DE DROGUE

Le procès du réseau Zkaboudj attendu mercredi

Le tribunal criminel de première instance d'Alger, siégeant à Dar El Beïda, devra examiner mercredi prochain l'affaire du réseau de trafic de cocaïne dirigé par Ch. Chouaïb, alias «El Hadj Zkaboudj», toujours en fuite à l'étranger.

Par Redouane Hannachi



Ce procès, qui a déjà connu trois reports, intervient après le démantèlement, en juillet 2023, d'une importante organisation criminelle spécialisée dans le trafic de drogue dure. Le principal accusé, activement recherché par les services de sécurité, fait l'objet de cinq mandats d'arrêt internationaux délivrés par le juge d'instruction chargé de l'enquête et confirmés par la chambre d'accusation de la cour d'Alger. Les décisions relatives aux autres mis en cause, notamment celles portant sur leur placement en détention provisoire, ont également été confirmées. L'affaire avait éclaté à la suite d'une vaste opération menée par les services de la police judiciaire de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Plus de trois mois de travail de renseignement et d'investigations, conduits par le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, avaient permis de mettre au jour les activités d'un réseau criminel transfrontalier. Le coup de filet s'était soldé par l'arrestation de 16 individus et la saisie de près de 80 kg de cocaïne.

80 KG DE COCAÏNE SAISIS

L'opération avait connu un premier tournant le 23 juillet 2023, avec l'arrestation du convoyeur de la cargaison à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa. Âgé de 60 ans, le chauffeur avait été intercepté à bord d'un véhicule tout-terrain, placé sous surveillance policière. La fouille du véhicule avait permis la découverte de 65 plaquettes de cocaïne, pesant au total 73,72 kg, soigneusement dissimulées dans un compartiment aménagé dans le coffre. Les investigations menées sous le contrôle du parquet territorialement compétent avaient ensuite permis d'identifier et d'interpeller les 15 autres membres du réseau entre les 24 et 29 juillet. Selon les éléments de l'enquête, ces derniers étaient chargés principalement du transport, de la distribution et du trafic de cette drogue dure. Les perquisitions effectuées aux domiciles des suspects avaient également abouti à la saisie de 5,68 kg supplémentaires de cocaïne ainsi que d'une somme de 2,176 milliards de centimes dans la commune de Bourouba, à Alger.

MANDATS D'ARRÊTS INTERNATIONAUX

Considéré comme le cerveau de cette organisation, «El Hadj Zkaboudj» est également soupçonné d'avoir tenté d'introduire sur le marché national 1,2 million de capsules psychotropes à la veille du mois de Ramadan 2023. Il demeure introuvable et fait l'objet de cinq mandats d'arrêt internationaux. Par ailleurs, les services de sécurité avaient procédé à une autre saisie importante de cocaïne au port d'Alger, où 35,9 kg de cette substance avaient été découverts à bord d'un navire battant pavillon étranger. L'opération avait été menée sur la base de renseignements, en coordination avec les gardes-côtes, à l'issue d'une fouille minutieuse du bateau. Les investigations avaient également mis en évidence les procédés employés par les réseaux de trafic pour acheminer les produits prohibés et échapper aux contrôles, notamment le recours à des véhicules et camions frigorifiques. Après trois reports pour différents motifs, ce procès devrait ainsi connaître une nouvelle audience mercredi prochain.

R. H.

FAUX ET USAGE DE FAUX

Trois mis en cause devant la justice à Oran

Les services de la police judiciaire de la 16e Sûreté urbaine d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus, spécialisé dans la falsification de documents officiels, administratifs, bancaires et commerciaux, ainsi que dans la contrefaçon de sceaux de l'État. Selon un communiqué de la police, l'opération fait suite à l'exploitation de renseignements faisant état de l'utilisation d'un domicile comme atelier clandestin destiné à la fabrication de faux documents et de cachets. Après coordination avec le procureur de la République territorialement compétent, les policiers ont procédé à une perquisition des lieux et à l'interpellation des trois suspects. La fouille a permis la saisie de 14 cachets et tampons contrefaits appartenant à différentes institutions et administrations publiques, ainsi que d'un ordinateur et de ses accessoires, d'une imprimante multifonction équipée d'un scanner et de plusieurs documents administratifs falsifiés. Les trois mis en cause ont été présentés devant le tribunal d'Oran, précise la même source.

TRAFIC DE PSYCHOTROPES

Deux suspects arrêtés à El Bayadh

Les services de la Sûreté de la wilaya d'El-Bayadh, en coordination avec les éléments de la brigade polyvalente des Douanes, ont démantelé une opération de trafic de psychotropes, avec la saisie de 9 434 comprimés et l'arrestation de deux suspects. Selon un communiqué de la Sûreté nationale, l'opération a été déclenchée à la suite d'un contrôle conjoint installé à l'une des entrées de la ville d'El-Bayadh. La fouille d'un véhicule touristique a permis la découverte de 9 105 capsules de prégabaline, soigneusement dissimulées dans différentes parties du véhicule. Le conducteur a été immédiatement interpellé. La poursuite des investigations, menées sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis de saisir une quantité supplémentaire de 329 comprimés psychotropes et d'arrêter un deuxième suspect. Les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal d'El-Bayadh, précise la même source.

POURSUIVI POUR ADHÉSION AU MAK

Un étudiant en doctorat acquitté

Poursuivi pour adhésion à une organisation terroriste, le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), et apologie d'actes terroristes, I. Yanis, étudiant en doctorat en management, a été acquitté par le tribunal criminel d'Alger, deuxième instance, faute de preuves matérielles et légales suffisantes. Après seulement quinze minutes de délibération, le président du tribunal, Khaled El Alouani, a répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives aux accusations, notamment celles portant sur l'atteinte à la sécurité de l'État et à l'intégrité du territoire national. À la barre, l'accusé a reconnu avoir pris une photographie brandissant le portrait de l'ancien président français Charles de Gaulle, lors d'une marche pacifique organisée à Paris. Il a toutefois catégoriquement nié tout lien avec les responsables du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK). «Je n'ai rien à voir avec le MAK. J'aime mon pays, l'Algérie», a-t-il déclaré devant le tribunal. Dans ses réquisitions, le procureur général avait demandé une peine de 20 ans de réclusion criminelle, assortie d'une interdiction d'exercer les droits politiques pendant cinq ans. De leur côté, les avocats de la défense avaient plaidé l'acquittement, soutenant que leur client avait été victime d'un montage et contestant les accusations portées contre lui. Le tribunal a finalement prononcé son acquittement.

R. H.

DRAME À ZÉRALDA

Deux frères condamnés à 30 et 15 ans de prison

Le tribunal criminel d'Alger, siégeant en deuxième instance, a condamné hier B. Rachid à 30 ans de réclusion criminelle pour l'assassinat de son voisin, poignardé à quatre reprises à la suite d'une altercation survenue dans un bidonville de Zéralda, le 3 juillet 2025, vers 3 heures du matin. Dans le cadre de la même affaire, son frère, B. Bilal, a écopé de 15 ans de réclusion criminelle pour complicité dans ce meurtre. À la barre, les deux frères ont soutenu qu'ils avaient agi pour se défendre. Selon leurs déclarations, la victime les aurait copieusement insultés le jour du drame, en présence de plusieurs voisins. Ces derniers, entendus comme témoins, ont confirmé une partie de leurs déclarations, précisant que la victime avait l'habitude de manquer de respect à son entourage et qu'elle brandissait un couteau au moment des faits. Le procureur général avait requis la peine capitale contre le principal accusé et 15 ans de réclusion criminelle contre son frère. Il avait estimé que l'intention criminelle était établie à l'encontre des deux mis en cause. De leur côté, les avocats de la défense ont plaidé les circonstances atténuantes, sollicitant l'application de l'article 53 du Code pénal. À l'issue du procès, les deux frères ont été condamnés respectivement à 30 et 15 ans de réclusion criminelle. La défense envisage désormais de former un pourvoi en cassation devant la Cour suprême afin de contester la décision rendue en appel.

R. H.

PROJET «AMBASSADEURS CULTURELS DE LA JEUNESSE ALGÉRO-CHINOISE»

Remise des prix aux lauréats

Les prix du projet «Ambassadeurs culturels de la jeunesse algéro-chinoise» ont été décernés, dimanche à Alger, à cinq lauréats algériens, récompensant leurs projets innovants pour le rapprochement culturel et le renforcement de l'amitié historique entre les deux peuples.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, de la représentante du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mme Aicha Tagabou, de Mme Chahrazad Benboulaid, membre de l'Assemblée populaire nationale (APN) et de représentants du groupe Sinopec, entreprise chinoise spécialisée dans l'énergie et la pétrochimie, organisatrice de l'événement. Prenant la parole, Mme Tagabou a indiqué que cet événement «traduit le niveau élevé et distingué atteint par les relations algéro-chinoises et la volonté de la nouvelle génération de les préserver», rappelant «la profondeur des liens historiques algéro-chinois». Pour sa part, l'ambassadeur de Chine en Algérie a mis en avant l'importance de cet événement qui s'inscrit, a-t-il dit, dans le cadre du «renforcement des relations diplomatiques et culturelles entre l'Algérie et son pays» et vise à «favoriser les échanges culturels» et à «consolider l'amitié traditionnelle entre les deux pays». Le représentant de Sinopec en Afrique, M. Wei Dong, a souligné que cet



événement, organisé pour la deuxième année consécutive, vise à «renforcer les échanges culturels à travers l'art et la culture et à découvrir la richesse culturelle de l'autre». De son côté, la directrice des relations publiques de Sinopec Investissement Algérie, Mme Hafida Cheikh a mis en exergue la place singulière de la diplomatie culturelle qui occupe, a-t-elle dit, une «place singulière dans le rapprochement entre les deux pays». Les lauréats, choisis parmi 15 finalistes retenus pour participer à cette édition, ont présenté, tour à tour, leurs projets innovants pour promouvoir la connaissance réciproque des deux cultures et renforcer les liens entre les deux peuples.

Les cinq lauréats se verront offrir un voyage culturel en Chine, leur permettant de «découvrir notamment la richesse de la civilisation chinoise, son patrimoine millénaire, son artisanat ainsi que ses avancées technologiques», selon les organisateurs. Les œuvres des candidats finalistes ont été évaluées par un jury composé de membres algériens et chinois, dont des enseignants et des traducteurs de la langue chinoise. Organisé depuis 2025, le projet «Ambassadeurs culturels de la jeunesse algéro-chinoise» a pour but d'encourager les jeunes talents algériens et chinois afin de contribuer au rapprochement culturel entre l'Algérie et la Chine.

TOURISTES ALGÉRIENS EN TUNISIE

17,6 % seulement séjournent dans les hôtels

Selon les données communiquées par les autorités tunisiennes, moins d'un touriste algérien sur cinq a opté pour un hôtel durant les dix premiers mois de 2026. Du 1er janvier au 20 octobre 2026, la Tunisie a enregistré 8,69 millions d'arrivées de touristes étrangers. Sur cette période, les visiteurs en provenance d'Algérie et de Libye ont été au nombre de 3,98 millions, selon les chiffres présentés le 15 novembre par le ministre tunisien du Tourisme et de l'Artisanat, Sofiane Tekaya. Ces données ont été communiquées lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du budget de son département pour l'exercice 2027. Le ministre a également indiqué que les ressortissants des pays du Maghreb représentaient 50,1 % des entrées de touristes non-résidents enregistrées au cours de cette période. Malgré le poids de cette clientèle dans le tourisme tunisien, les établissements hôteliers ne captent qu'une partie des visiteurs algériens. Sofiane Tekaya a précisé que 17,6 % seulement des touristes algériens ayant franchi la frontière tunisienne entre janvier et octobre 2026 avaient séjourné dans des hôtels. Ce chiffre montre que la majorité des Algériens optent pour d'autres solutions d'hébergement durant leurs vacances. Les autorités tunisiennes n'ont toutefois pas détaillé les formules privilégiées par ces visiteurs. Cette tendance constitue un enjeu pour les professionnels du secteur hôtelier, qui cherchent à attirer davantage cette clientèle, notamment à travers des offres de séjour et des formules tout compris. Le mode de séjour des visiteurs algériens a également des conséquences sur les recettes touristiques et les opérations de change en Tunisie. Selon le ministre, une partie importante des dépenses effectuées par ces touristes, notamment ceux qui ne fréquentent pas les hôtels, ne passe pas par les circuits officiels de change. Sofiane Tekaya a néanmoins précisé que ces dépenses étaient prises en compte dans le Compte satellite du tourisme, un outil statistique destiné à mesurer la contribution de l'activité touristique à l'économie tunisienne. À ce titre, les recettes touristiques comptabilisées dans ce dispositif ont dépassé 8 milliards de dinars tunisiens sur l'ensemble de l'année 2025.

CYBERMENACES

Un séminaire national à Alger

Les travaux d'un Séminaire national intitulé «La prévention des cybermenaces: utilisation de l'intelligence artificielle comme modèle», ont débuté, hier à Alger, sous la présidence du Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, avec la participation de cadres et d'experts du domaine. Cette rencontre, organisée à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, du 16 au 18 novembre, porte sur plusieurs thématiques, notamment «la nature des menaces et des risques croissants dans le cyberespace, liés à l'exploitation des technologies de l'intelligence artificielle, ainsi que les défis grandissants qu'ils imposent à la sécurité des systèmes d'information et aux exigences de la sécurité nationale». Ce Séminaire vise à permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances techniques et de développer leurs compétences professionnelles, afin de renforcer la préparation opérationnelle des services spécialisés de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et d'améliorer l'efficacité des performances policières face aux défis et aux menaces croissantes en matière de cybersécurité. Dans son allocution à l'ouverture de cette rencontre, M. Badaoui a souligné que le choix de l'intelligence artificielle comme thème central du Séminaire «reflète l'importance de cette technologie moderne dans le développement des méthodes de prévention des cybermenaces, compte tenu des capacités avancées qu'elle offre en matière de traitement et d'analyse des données et des informations». Il a, dans ce cadre, mis en avant «l'importance des systèmes intelligents, à l'heure où les moyens traditionnels, à eux seuls, peinent à traiter le volume considérable d'informations relayées sur les différentes plateformes numériques».

DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

L'université d'Alger 1 abrite la journée Student Marhaba Day

L'université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda a abrité, dimanche, les activités de la journée «Student Marhaba Day» dédiée aux étudiants internationaux, visant à favoriser leur intégration en milieu universitaire et à s'enquérir de leurs préoccupations durant leur cursus en Algérie. Intervenant à cette occasion, le recteur de l'université d'Alger 1, Ammar Haiahem, a indiqué que son établissement «compte 169 étudiants internationaux boursiers, originaires de 29 pays, dont 21 pays africains et 8 pays asiatiques». Il a, en outre, fait savoir que l'université avait enregistré, dans le cadre du programme Study in Algeria, 69 demandes d'inscription d'étudiants internationaux, précisant que l'opération se poursuit pour la réception de nouvelles candidatures et la réinscription des étudiants inscrits l'année dernière. Cette initiative reflète «la volonté de l'université de consolider l'ouverture sur



son entourage régional et international et de promouvoir les échanges scientifiques et culturels», ainsi que «son engagement à accompagner les étudiants internationaux et à réunir les conditions propices à leur intégration et à leur réussite dans leur parcours universitaire», a souligné Haiahem. De leur côté, plusieurs étudiants internationaux participant à cette manifestation ont exprimé leur satisfaction des conditions d'accueil et d'études à l'université d'Alger 1, saluant les efforts déployés pour faciliter leur adaptation à la vie universitaire et leur offrir l'opportunité de découvrir la culture algérienne et de partager leurs expériences avec leurs camarades de différentes nationalités.

CHINE

Xi Jinping, Trump et Poutine réunis pour un sommet inédit

Les trois dirigeants auront un dialogue approfondi sur la préservation de la paix mondiale et le renforcement de la stabilité stratégique dans les relations entre les grandes puissances.

La Chine accueillera, jeudi, une rencontre inédite entre les présidents Xi Jinping, Donald Trump et Vladimir Poutine, qui devrait être consacrée aux grands enjeux internationaux, notamment la paix mondiale, la stabilité stratégique et le désarmement nucléaire. Pékin a annoncé, hier, la tenue de ce sommet tripartite, présenté comme un rendez-vous d'importance historique dans les relations entre les grandes puissances.

Selon la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, les trois dirigeants auront un « dialogue approfondi sur la préservation de la paix mondiale et le renforcement de la stabilité stratégique dans les relations entre les grandes puissances ». La réunion se déroulera à Shenzhen, en marge du sommet des dirigeants du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), prévu mercredi et jeudi. Le Kremlin et la Maison-Blanche avaient auparavant confirmé la tenue de cette rencontre.

Plusieurs dossiers sensibles devraient être abordés. Selon des responsables américains, Donald Trump entend notamment



évoquer la réduction des arsenaux nucléaires ainsi que la guerre avec l'Iran. En revanche, le conflit en Ukraine ne devrait pas être au centre des discussions. Sur la question nucléaire, Pékin maintient sa position selon laquelle Washington et Moscou doivent réduire leurs importants stocks d'armes avant que la Chine n'accepte de participer à des négociations sur son propre arsenal.

DES ENJEUX DIPLOMATIQUES ET ÉCONOMIQUES

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée asiatique de Donald Trump, qui le conduira d'abord à Manille, puis à Shenzhen. Aux Philippines, le président américain doit rencontrer les dirigeants des pays d'Asie du Sud-Est, préoccupés par les tensions régionales et l'influence croissante de Pékin. La Maison-Blanche a également annoncé la signature d'un accord commercial avec la Thaïlande.

Le déplacement intervient alors que Donald Trump fait face à plusieurs difficultés sur le plan intérieur, notamment les perturbations du trafic aérien et les conséquences des élections de mi-mandat de novembre, qui ont vu son parti perdre le contrôle des deux chambres du Congrès.

Par ailleurs, les relations économiques sino-américaines devraient également planer sur cette visite. Le dossier du géant des semi-conducteurs Nvidia et les liens entre Donald Trump et son dirigeant Jensen Huang pourraient susciter des interrogations. Toutefois, selon des responsables américains, le président ne prévoit pas d'aborder cette affaire avec son homologue chinois.

Au-delà des dossiers bilatéraux, ce sommet réunissant les dirigeants des trois principales puissances mondiales constitue un rendez-vous diplomatique majeur, dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques et les incertitudes sur la sécurité internationale.

R.I/Agences

DÉSARMEMENT DES MILICES

Le gouvernement irakien durcit le ton

Les Kataëb Hezbollah irakiennes, milice armée proche de l'Iran, ont durci dimanche leur position à l'égard des mesures engagées par le Premier ministre Ali al-Zaïdi pour lutter contre la contrebande de pétrole. Le groupe a catégoriquement nié l'existence de telles activités dans son fief de Jurf al-Sakhar, dans la province de Babylone, dénonçant ce qu'il qualifie de « plus grande opération de chantage » visant à le contraindre à abandonner ses armes.

Cette escalade intervient après la décision du chef du gouvernement d'écarter des dizaines de responsables sécuritaires et militaires dans la province de Babylone, à la suite de leur incapacité à mettre fin aux opérations de contrebande de pétrole dans la région de Jurf al-Sakhar, contrôlée par les Kataëb Hezbollah.

Ali al-Zaïdi avait auparavant affiché sa détermination à éradiquer ce phénomène sur l'ensemble du territoire national, affirmant qu'« aucun centimètre de l'Irak ne sera laissé à la contrebande, de Zakho à Bassora ». La décision du Premier ministre fait suite aux conclusions d'une commission politico-sécuritaire dépêchée dans la région, qui a confirmé l'existence d'opérations de détournement de pétrole à travers des perforations pratiquées dans les oléoducs traversant la zone.

Les mesures prises par le gouvernement ont ainsi ouvert un nouveau front de confrontation avec les factions armées opposées à la remise de leurs armes. À Bagdad, des observateurs estiment que les décisions d'Ali al-Zaïdi lui ont permis de « remporter la moitié de la bataille » contre ces groupes, en faisant de la lutte contre la contrebande pétrolière un moyen de pression sur les factions qui refusent de se désarmer.

AIDE HUMANITAIRE À GAZA

La pression internationale s'accentue sur L'Entité sioniste

La situation humanitaire dans la bande de Gaza continue de susciter de vives inquiétudes. Les ministres des Affaires étrangères de l'Australie, du Canada, de l'Italie et du Royaume-Uni ont appelé l'entité sioniste à autoriser l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne, alors que les besoins des populations ne cessent de s'aggraver. Dans une déclaration commune, les chefs de la diplomatie de ces quatre pays ont insisté sur la nécessité de faciliter l'acheminement des secours et de permettre aux organisations humanitaires d'accéder aux populations affectées. Ils ont notamment alerté sur le blocage de quelque 150 000 tentes destinées aux déplacés, qui demeurent retenues aux frontières, alors que des milliers de familles vivent dans des conditions extrêmement précaires. Cet appel intervient dans un contexte marqué par la dégradation des conditions de vie à Gaza, où les intempéries aggravent les souffrances des habitants, déjà confrontés aux conséquences de la guerre et aux pénuries de produits de première nécessité. De son côté, l'Union européenne a également appelé à l'ouverture des points de passage afin de permettre l'entrée sans entrave de l'aide humanitaire. La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a souligné l'urgence de garantir un accès humanitaire effectif et de répondre aux besoins croissants de la population civile. Sur le terrain, les fortes pluies ont provoqué des inondations dans plusieurs zones de l'enclave, submergeant des abris de fortune et des camps de déplacés. Ce nouvel épisode météorologique a fait cinq morts, dont trois enfants, selon les informations rapportées. La multiplication des intempéries met davantage en évidence la vulnérabilité des familles déplacées, contraintes de vivre sous des tentes insuffisamment équipées pour affronter les conditions climatiques. Dans ce contexte, l'entrée des abris, des équipements et des fournitures de première nécessité apparaît comme une urgence absolue. Les appels internationaux se multiplient ainsi pour obtenir la levée des restrictions et garantir une réponse humanitaire à la hauteur de la catastrophe que traverse la population palestinienne.

SOMALIE

Un an de répit pour le dispositif de soutien onusien

Les États-Unis envisagent de prolonger d'un an le mandat du Bureau des Nations unies chargé de fournir un appui à la Somalie, a annoncé dimanche un porte-parole du département d'État américain à l'Agence France-Presse (AFP), à la suite d'une évaluation des « tendances de la sécurité régionale ». Cette décision intervient après l'annonce de Washington de mettre fin, d'ici à la fin de l'année, à ses contributions financières au Bureau de l'ONU, chargé d'assurer le soutien logistique à la Mission de soutien et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie (AUSSOM), qui appuie les forces armées somaliennes dans leur lutte contre les Chabab.

Le retrait annoncé du financement américain avait soulevé des interrogations sur la pérennité de cette mission, déployée dans la Corne de l'Afrique pour soutenir les forces



de sécurité somaliennes et lutter contre le groupe armé affilié à Al-Qaïda.

L'AUSSOM a remplacé, en janvier dernier, la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS), elle-même héritière d'une force africaine déployée dans le pays en 2007.

Malgré les avancées réalisées en 2022 et 2023 par les forces somaliennes et africaines contre les Chabab, le groupe armé a repris ses attaques depuis 2024, accentuant les préoccupations sécuritaires dans le pays et la région.

Selon le porte-parole américain, la poursuite du soutien au Bureau de l'ONU contribuerait à contenir les menaces provenant de Somalie et à « empêcher l'émergence d'une crise sécuritaire plus large dans la région, susceptible de compromettre les intérêts américains ».

Le responsable a néanmoins appelé les autorités somaliennes et l'Union africaine à intensifier leurs efforts de planification afin de transférer progressivement le soutien financier et logistique des Nations unies vers des « solutions de sécurité régionales plus durables ».

CAN-2027

Neuf sélections à l'épreuve de la quatrième journée

Plusieurs nations africaines peuvent faire un pas décisif vers la qualification à l'issue de cette quatrième journée des éliminatoires, programmée lundi et mardi.



Les éliminatoires de la CAN-2027 abordent un tournant important avec la quatrième journée. Neuf sélections sont en mesure de se rapprocher sensiblement de la qualification pour la phase finale, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Parmi les équipes les mieux placées figurent le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Mali et la RD Congo, qui ont réalisé un sans-faute lors des trois premières journées. Ces quatre sélections peuvent valider leur billet dès cette nouvelle étape de la compétition. L'Égypte, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso et le Cameroun sont également concernés par cette course à la qualification.

Dans le groupe A, le Maroc aura l'occasion de confirmer sa domination face au Niger. Après leur large victoire à l'aller (5-1), les Lions de l'Atlas ambitionnent d'enchaîner un quatrième succès et de décrocher leur qualification. La Côte d'Ivoire, leader du groupe C, sera également très attendue face à la Gambie. Vainqueurs de la première confrontation (2-1), les Éléphants devront toutefois se méfier d'un adversaire qui entend prendre sa revanche.

La RD Congo, qui affiche également neuf points, sera opposée à la Sierra Leone à El Jadida, au Maroc. Après leur succès à Kinshasa (3-1), les Léopards de Sébastien Desabre ont une nouvelle occasion de sceller leur qualification. Le Mali, de son côté, tentera de poursuivre son parcours sans faute dans le groupe K après sa victoire difficile contre le Rwanda (3-2).

D'autres sélections sont également en position favorable. L'Égypte et l'Angola, qui comptent sept points chacun dans le groupe B, peuvent consolider leurs chances de qualification. Le Bénin et le Burkina Faso, à égalité dans le groupe F, sont dans une situation similaire. Le Cameroun, leader du groupe G avec sept unités, cherchera à conforter sa position face à la Namibie. Dans les autres groupes, l'Afrique du Sud tentera de préserver son leadership face au Kenya, tandis que le Sénégal sera opposé au Soudan avec l'objectif de consolider son avance. L'Algérie, de son côté, a conforté sa première place dans le groupe I à l'issue de son déplacement au Togo. Le Nigeria cherchera également à améliorer ses chances lors de son déplacement en Tanzanie.

Il convient de rappeler que les trois pays organisateurs, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, sont qualifiés d'office pour la phase finale. Dans les groupes comprenant une nation hôte, seule la sélection la mieux classée parmi les autres équipes sera qualifiée. Dans les groupes restants, les deux premiers décrocheront leur billet.

Cette quatrième journée s'annonce donc déterminante pour plusieurs prétendants, qui auront l'occasion de prendre une sérieuse option sur la qualification avant les deux dernières journées, prévues en mars 2027.

LIGUE DES NATIONS

Cinq équipes déjà en quarts de finale

La France, la Belgique, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal ont validé leur billet pour les quarts de finale de la Ligue des nations 2026-2027. Trois places restent à attribuer à l'issue des dernières rencontres de la phase de groupes.

La phase de groupes de la Ligue des nations 2026-2027 approche de son dénouement. En Ligue A, cinq sélections ont déjà assuré leur qualification pour les quarts de finale, prévus en mars prochain. Il s'agit de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal.

Dans le groupe A1, les jeux sont faits. La France termine en tête avec 13 points, devant la Belgique (12), également qualifiée. L'Italie, troisième avec 10 points, est assurée de rester en Ligue A, tandis que la Turquie, dernière avec zéro point, risque une relégation directe.

Le groupe A2 reste, en revanche, indécis. Les Pays-Bas (11 points), la Grèce et l'Allemagne (8 points chacune) sont encore en course pour les deux premières places. Les Néerlandais peuvent valider leur qualification en évitant la défaite face à l'Allemagne, lundi 16 novembre. La Grèce et la sélection allemande peuvent également prétendre aux quarts de finale en fonction des résultats de cette dernière journée. La Serbie, déjà assurée de terminer quatrième, peut encore espérer éviter la relégation directe.

Dans le groupe A3, l'Angleterre et l'Espagne ont déjà verrouillé les deux premières places avec 15 points chacune. La Croatie terminera troisième et disputera les barrages de maintien, tandis que la Tchéquie, dernière, est directement reléguée en Ligue B.

Enfin, le groupe A4 doit encore livrer son verdict. Le Portugal, déjà qualifié avec 12 points, peut conserver la première place en évitant la défaite contre le pays de Galles. Le Danemark (9 points) et la Norvège (6 points) restent en course pour le dernier billet qualificatif. Les Danois n'auront besoin que d'un match nul face aux Norvégiens pour rejoindre les quarts de finale, tandis que ces derniers devront impérativement s'imposer. Le pays de Galles est, pour sa part, assuré de terminer quatrième et de disputer les barrages de maintien.

Pour rappel, les deux premiers de chacun des quatre groupes de Ligue A accèdent aux quarts de finale. Les deux meilleurs troisièmes se maintiennent directement, tandis que les autres équipes concernées par les barrages devront défendre leur place dans l'élite face à des formations de Ligue B.

ETATS-UNIS

Guardiola, pas pressé de retrouver un banc

Pep Guardiola ne devrait pas prendre les commandes de la sélection américaine dans l'immédiat. Courtisé par la Fédération américaine pour succéder à Mauricio Pochettino, l'entraîneur de Manchester City souhaiterait observer une année sabbatique avant de décider de la suite de sa carrière, rapporte le quotidien britannique The Telegraph.

À 55 ans, le technicien espagnol ne semble pas pressé de retrouver un banc. Malgré l'intérêt du projet américain, il privilégierait une longue période de repos, loin des exigences du football de haut niveau.

L'idée de diriger une sélection nationale reste toutefois dans ses projets. Après ses expériences au FC Barcelone, au Bayern Munich et à Manchester City, Guardiola n'a jamais caché son envie de découvrir le football international. L'Italie et l'Angleterre ont notamment étudié son profil, tandis que le Brésil figure également parmi les sélections qui suscitent son admiration.

Les États-Unis constituent aussi une destination particulière pour l'Espagnol, qui avait séjourné à New York après son départ de Barcelone en 2012. Mais cet attachement ne semble pas suffisant pour le convaincre de reprendre du service immédiatement.

La Fédération américaine pourrait ainsi être contrainte d'explorer d'autres pistes pour préparer l'avenir de sa sélection.

MANCHESTER UNITED

Saha doute de Pochettino

La nomination de Mauricio Pochettino à la tête de Manchester United suscite des réactions mitigées. L'ancien attaquant des Red Devils, Louis Saha, a notamment exprimé ses doutes quant à la capacité du technicien argentin à redresser rapidement la situation du club mancunien.

Interrogé sur ce choix, l'ancien international français s'est montré prudent : « Je suis dubitatif. Je suis convaincu qu'il va rencontrer des difficultés, des défis, et qu'il devra attendre un bon mois et demi avant de pouvoir recruter de nouveaux joueurs. »

Saha pointe également le timing de cette nomination, alors que Pochettino est encore engagé avec la sélection américaine. « Le moment n'est pas idéal, car il est encore avec l'équipe nationale. Je suis très surpris, c'est pour ça que je suis dubitatif », a-t-il ajouté.

Le nouvel entraîneur devra ainsi composer avec des contraintes liées à sa prise de fonctions et au chantier de reconstruction qui l'attend à Old Trafford. Malgré son expérience en Premier League, notamment avec Tottenham et Chelsea, Pochettino devra rapidement convaincre et répondre aux attentes des supporters mancuniens.

BRÉSIL

Endrick au cœur d'une polémique



La défaite du Brésil face au Japon (3-2), en amical à Singapour, a été marquée par une vive polémique autour d'Endrick. L'attaquant du Real Madrid aurait poussé l'arbitre Jinson Vo avant de lui donner un coup dans le dos, alors que celui-ci tentait de suivre une offensive japonaise. Malgré cet incident, aucune sanction n'a été prise à son encontre.

La rencontre a également été marquée par les expulsions de Raphinha et de Carlo Ancelotti, tous deux sanctionnés après avoir contesté les décisions arbitrales. Cette nouvelle contre-performance accentue la pression sur le sélectionneur italien, dont le bilan à la tête de la Seleção suscite des critiques.

Seul motif de satisfaction pour le Brésil, Vinicius Junior a inscrit les deux buts de son équipe.

CAN-2027 : TOGO-ALGÉRIE (17H00) À LOMÉ

Les Verts à un pas de la qualification

Une nouvelle victoire permettrait aux Verts de valider officiellement leur qualification pour la phase finale, à deux journées du terme de la compétition.

La sélection nationale joue gros cet après-midi à Lomé. Opposés au Togo pour le compte de la quatrième journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2027, les Verts ont l'occasion de décrocher officiellement leur billet pour la phase finale, prévue au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Vainqueurs à l'aller (1-0), samedi dernier au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, les protégés de Brahim Hemdani devront cette fois évoluer dans un environnement autrement plus hostile. Ils avaient dû attendre la 76e minute pour faire la différence, grâce à Ramy Bensebaïni, auteur d'une tête victorieuse sur un centre d'Anis Hadj-Moussa.

Malgré une nette domination territoriale et plusieurs occasions, les hommes de Brahim Hemdani avaient longtemps buté sur un bloc togolais bien organisé. Ce succès leur a néanmoins permis de conforter leur première place du groupe I avec sept points, devant la Zambie (4 points), tandis que le Togo compte trois unités.

Pour cette manche retour, les Algériens devront afficher davantage d'efficacité et surtout éviter de se laisser surprendre par une équipe togolaise qui jouera devant



son public et n'a plus vraiment droit à l'erreur.

UN EFFECTIF DIMINUÉ

Le sélectionneur national aurait certainement souhaité aborder ce rendez-vous avec toutes ses forces. Il devra finalement composer avec plusieurs défections, notamment celles d'Ibrahim Maza et d'Anis Hadj-Moussa, tous deux blessés à la cheville lors de la première confrontation.

Ces deux forfaits viennent s'ajouter à une liste déjà importante comprenant Jaouen Hadjam, Rafik Belghali, Mohamed Bachir Belloumi, Hicham Boudaoui et Amin Chiakha. Le gardien Abdelatif Ramdane a également quitté le regroupement après le décès de son père.

Autant d'absences qui obligent le staff technique à revoir ses options, notamment dans l'animation offensive. Il faudra trouver les bons équilibres et compter sur les joueurs disponibles pour maintenir le niveau de l'équipe.

En face, le Togo abordera cette rencontre avec la ferme intention de prendre sa revanche. Troisièmes du groupe avec trois points, les hommes de Patrice Neveu savent qu'un nouveau revers réduirait considérablement leurs chances de qualification. Ils pourront compter sur le soutien de leurs supporters pour tenter de bousculer une équipe algérienne qui les avait contenus à l'aller.

Les Éperviers devront toutefois se montrer plus entreprenants et surtout plus réalistes devant les buts, après avoir éprouvé des difficultés à mettre en danger la défense algérienne à Tizi-Ouzou.

UN BILLET À VALIDER

L'enjeu est clair pour les Verts. Avec sept points après trois journées, une nouvelle victoire porterait leur total à dix unités et leur assurerait mathématiquement une place à la CAN-2027. Le Togo et le Burundi ne pourraient alors plus les rejoindre au classement.

Au-delà de la qualification, ce déplacement représente une occasion pour Brahim Hemdani de confirmer la dynamique de son équipe et de montrer qu'elle peut répondre présente malgré l'absence de plusieurs joueurs importants. La mission s'annonce néanmoins délicate face à un adversaire qui jouera son va-tout à domicile. Concentration, rigueur défensive et efficacité offensive seront indispensables pour éviter les mauvaises surprises. Les Verts connaissent leur objectif : s'imposer à Lomé et s'offrir, dès ce soir, une qualification anticipée pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

Rafik G.

EQUIPE NATIOANLE

Benzia rebondit en Thaïlande

Libre depuis son départ d'Al-Fayha en juin dernier, l'international algérien s'est engagé avec Buriram United jusqu'à la fin de la saison. À 32 ans, il s'apprête à découvrir un nouveau championnat et à relever un défi inédit en Asie.
Après plusieurs mois sans club et des négociations infructueuses avec plusieurs formations, notamment en Algérie, Yassine Benzia a trouvé un nouveau point de chute. Le milieu offensif algérien s'est officiellement engagé avec Buriram United, en Thaïlande, jusqu'à la fin de la saison. Formé à l'Olympique Lyonnais, l'ancien joueur de Lille et de Fenerbahçe met ainsi le cap sur un nouveau championnat après son passage en Arabie saoudite. Son expérience et ses qualités techniques devraient apporter un plus à l'entrejeu du club thaïlandais. Engagé en Ligue des champions asiatique Élite, Buriram United offre également à Benzia une occasion de retrouver la scène continentale. Pour l'international algérien, ce nouveau défi représente surtout une opportunité de relancer sa carrière et de retrouver du temps de jeu.

MONDIAL DE FOOTBALL POUR AMPUTÉS

Une entrée réussie pour les Vrts

La sélection algérienne de football pour amputés a réussi ses débuts au Mondial, qui se déroule actuellement à San Juan, au Mexique, en tenant en échec le pays hôte (1-1).
Les Verts ont décroché le point du nul grâce à une réalisation de Raouf Ouachane.
L'Algérie évolue dans un groupe composé du Mexique et de l'Italie, à la suite du retrait du Liberia de la compétition.
La sélection nationale ambitionne de terminer aux deux premières places du groupe, synonymes de qualification directe pour les huitièmes de finale. À défaut, elle devra figurer parmi les quatre meilleurs troisièmes des six groupes pour poursuivre son parcours dans la compétition.

DÉFENSEUR LE PLUS PROLIFIQUE DES VERTS

Bensebaïni entre dans l'histoire

En inscrivant un nouveau but face au Togo, samedi dernier, Ramy Bensebaïni a marqué un peu plus l'histoire de la sélection nationale. Avec 11 réalisations en 90 sélections, le défenseur du Borussia Dortmund est désormais le défenseur le plus prolifique de l'histoire des Verts. Le capitaine algérien, qui occupe également la 15e place du classement des meilleurs buteurs de la sélection, confirme ainsi son apport offensif au-delà de ses responsabilités défensives. Grâce à son excellent jeu de tête et à son sens du placement, Bensebaïni constitue une véritable menace sur les coups de pied arrêtés. À 31 ans, il demeure l'un des cadres de l'équipe nationale et pourrait encore améliorer son record au fil de ses prochaines apparitions sous le maillot algérien.

JS KABYLIE

Arthur Bada forfait face à l'USMA et au MCA

La JS Kabylie devra se passer d'Arthur Bada pour ses deux prochaines affiches face à l'USM Alger, le 19 novembre, et au MC Alger, le 23 novembre. Le milieu ivoirien souffre d'une élongation contractée contre la JS El Biar. Le staff médical préfère attendre son rétablissement complet avant de l'autoriser à reprendre la compétition.

Cette absence constitue un coup dur pour Karim Belhocine, tant Bada joue un rôle important dans l'équilibre et l'animation du jeu kabyle.

Son éventuel remplaçant, le Tanzanien Alphonce Msanga Mabula, ne devrait rejoindre Tizi-Ouzou que le 18 novembre, après le match de sa sélection face au Nigeria. Un délai qui risque de compliquer son intégration avant ces deux rendez-vous.

Face à cette situation, la direction de la JSK a saisi la Ligue de football professionnel pour demander le report du match contre l'USMA.

Le club attend désormais la réponse de l'instance. Deuxième au classement avec 17 points en huit journées, à trois longueurs du leader, le CR Belouizdad, la JSK réalise un début de saison convaincant. Avec cinq victoires, deux nuls et une défaite, les Canaris possèdent notamment la meilleure défense du championnat, avec seulement trois buts encaissés.

L'objectif sera désormais de préserver cette dynamique malgré l'absence d'un élément important, face à deux concurrents directs dans la course au sommet.



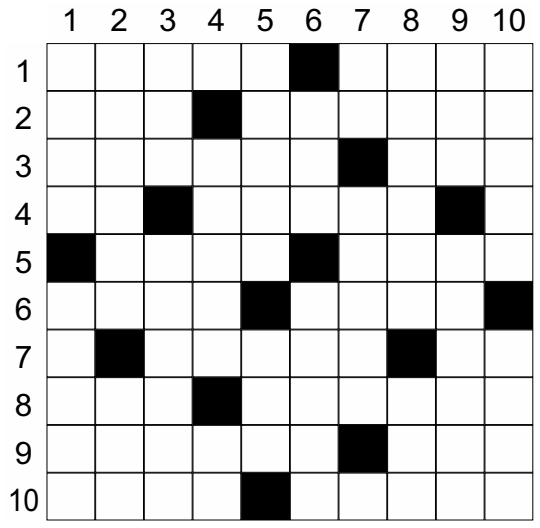
ES SÉTIF

Farès Fellahi à la direction sportive



L'ES Sétif a officialisé la nomination de l'ancien international Farès Fellahi au poste de directeur sportif. Entré en fonction ce dimanche, il aura pour première mission de désigner un nouvel entraîneur et de constituer un staff technique capable de relancer l'équipe.
Figure emblématique de l'Aigle Noir, Fellahi arrive dans un contexte difficile, marqué par des résultats décevants. À l'issue de la 9e journée de Ligue 1 Mobilis, l'Entente occupe la 10e place avec neuf points et un match en retard. Le nouveau directeur sportif est ainsi attendu sur des décisions rapides pour redonner de la stabilité et de la compétitivité au club.

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1- L'ancienne Constantine - Différence entre le brut et le net. 2- Chiffre anglais - Massif et col des alpes français. 3- Petit noeud - Repose. 4- Préposition - Habitant de l'Europe Orientale. 5- Vigoureuse - Petite baie. 6- Posessif - Paysage. 7- Fruit délicieux - Possessif. 8- Article - Ancien nom de l'Espagne. 9- Arquer - Nous transmet à distance infos et images (inversé). 10- Indidvidu - Gréffée.

VERTICALEMENT

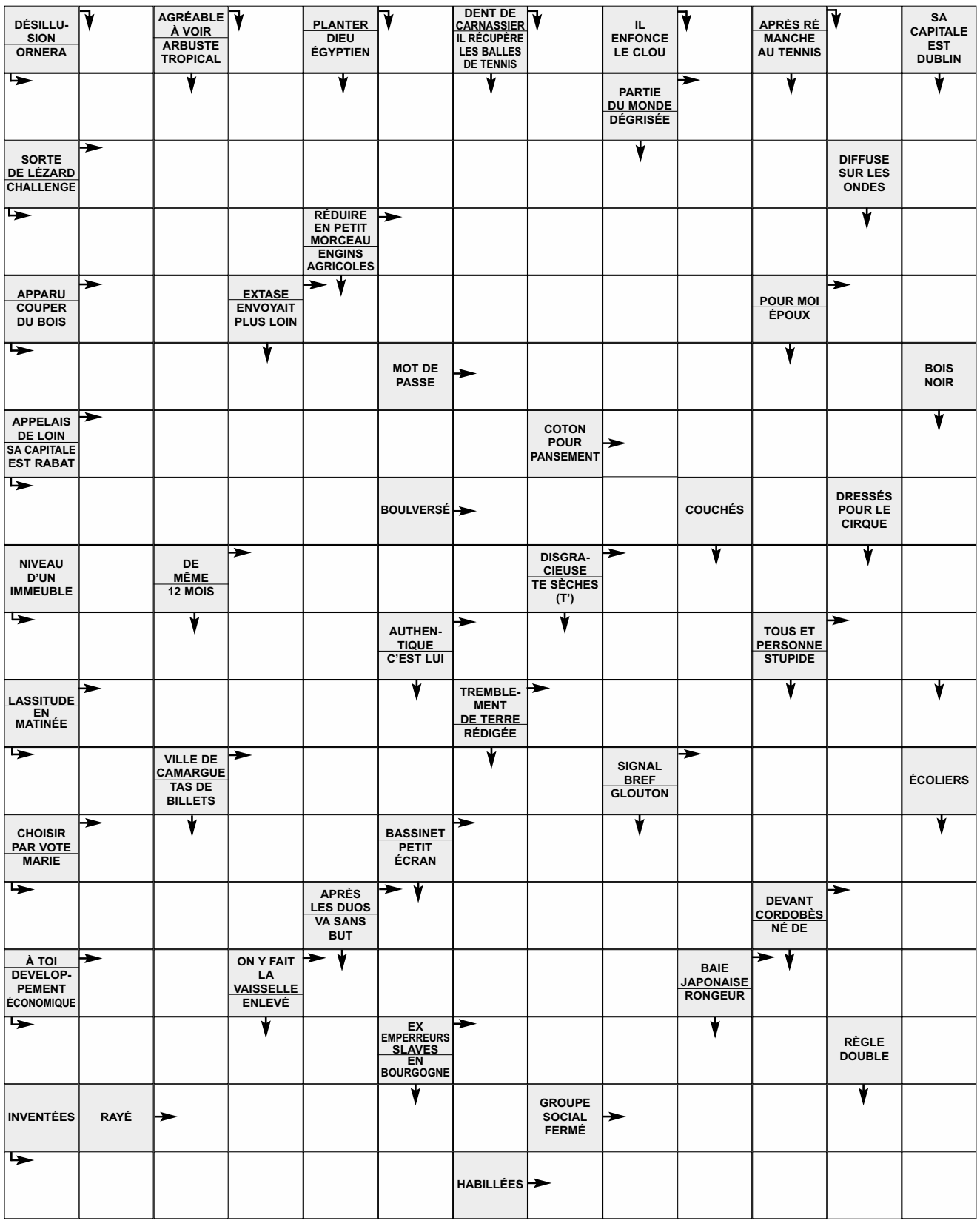
1- Volume géométrique - Animal sauvage. 2- Envahi par l'eau - Négation anglaise. 3- Couleur anglaise - Bruit confus de de voix. 4- Intérêt perçu au dessus du taux du légal - Interjection. 5- Forme d'aller - Unit. 6- Mer dans l'écriture anglaise - Qui se contente du peu. 7- Son nom et sa forme se confondent - Sans résultat. 8- Mieux le jeter par la fenêtre que le laisser dormir - Petit mammifère. 9- Rayon - Race de laquelle dérivent Arabes et Juifs. 10- Préposition - Ventilé.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tréppanation **Trépanation** **Trépanation** **Traipanation**	**Ambrelle** **Ombrelle** **Ombrele** **Ombrèlle**
Trombine **Trambine** **Trombbine** **Trombinne**	**Villipender** **Vilippender** **Vilipender** **Vilipander**

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
Ville de l'est algérien

AMPOULE
ANION
APATRIDE
AUTRE
CADRE
CARTABLE
CHEVAL
CHEVET
COMPLIMENT
COQUINE
CORDAGE
DOCUMENT
ECLOSE
EMETTEUR
EXTERMINER
FRAÎCHEUR
GLAÇON
IDEM
IMPÉRIAL
IMPRIMERIE
INDU
JAZZ
LIMPIDITÉ
LION
LONGITUDE
MARCHÉ
MONTAGNE
MONTICULE
MORTELLE
MOUCHE
NEIGE
NORMALE
NOSTALGIE
NOTE
NOURRICE
NOUVEL
NUIT
OCCUPATION
OCÉAN
ONDE
PÈLERIN
PIED
PIGEON
PLUIE
RAIL
RECORDS
RÈGLE
RÔT
ROUE
SERVICE
SOURIS
SPORTIVITÉ
STENTOR
SUCCÈS
SUPPLÉANT
SURPRISE
TÉNÈBRES
TOURNOI
TOUX
TRAC
TRAJET
TROPHÉE
VACHETTE
VOGUE
VOIE
VOITURE
VOLUBILE

S	O	U	R	I	S	U	P	P	L	E	A	N	T	N	E	I	G	E	E
E	A	C	U	U	E	G	T	S	A	O	U	U	E	E	M	M	A	N	T
R	L	D	C	S	E	R	L	N	U	I	N	L	T	P	R	M	E	A	I
V	N	I	O	U	O	T	I	A	T	R	G	G	R	R	P	D	P	D	V
I	P	L	M	P	P	O	T	N	C	E	P	I	I	O	E	A	A	O	I
C	C	I	H	P	N	A	L	E	R	O	M	R	U	T	T	I	I	C	T
E	L	E	G	R	I	A	T	E	M	E	N	L	I	R	U	E	U	R	R
C	E	A	U	E	I	D	R	I	R	E	E	E	I	S	N	D	A	L	O
O	V	O	V	R	O	U	I	I	O	N	S	D	L	I	E	J	E	C	P
M	T	O	E	E	T	N	E	T	O	N	E	E	U	B	E	N	E	A	S
P	O	P	L	I	H	P	D	S	E	T	O	Q	R	T	A	A	O	U	R
L	M	N	O	U	I	C	N	E	E	E	O	S	E	B	N	T	C	T	U
I	R	V	T	E	B	A	E	V	N	C	T	L	T	E	E	C	R	R	E
M	E	E	D	A	H	I	E	L	E	I	U	T	C	A	E	N	O	A	H
E	A	L	C	C	G	H	L	G	L	C	R	I	E	S	L	T	E	E	C
N	H	R	A	O	C	N	A	E	I	E	R	E	B	H	N	G	U	T	I
T	O	C	C	M	R	D	E	T	V	R	T	Z	L	E	C	G	I	L	A
O	R	I	U	H	R	D	N	U	U	U	Z	R	T	E	O	A	I	E	R
U	A	A	L	O	E	O	S	O	O	A	O	S	O	V	P	A	V	O	F
X	D	O	C	U	M	E	N	T	J	R	E	N	I	M	R	E	T	X	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

- RASE-MOTTE - AVARIE - R - CONCURRENT - RECENTE - AIME - MA - DESTITUER - BERCE - SOSIE - U - MUSCAT - MERE - BAIL - AN - PESEE - UN - BUTINS - S - UT - LIT- NE - DUC - RE - CIN-QUIEME - GENE - O - US - MER - CANDI - FISC - AUCUN - RELIE - L - SA - SAUTE - SE - SI -RENIE - MOU - NA - SUD - DEUIL - BEUR - SEMES - FA.

VERTICALEMENT

-PANORAMA - AUTRE - USINE - R - CARMIN - EN - CA - AU - FACE - CUL - L - ECU - R - R - BONDES - BIC - ANSES - VENTE - CAUTION - ANUS - CESSANT - N -DRUIDE - EAU - TOT - INQUIETE - M - VRAIS - PNEUS - LE - DE - MARITIMES - I - FIRMES - REMUEES - DEMIE - OU - AINEE - RESUMES - SUIF - ET - RUEE - CERCLE - LA.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- AVOCAT 2- ÉTUDIANTE. 3- FATIGUE. 4-OASIS - I. 5- ELUS - METS. 6- ASIE - AISE. 7- R - OSENT - SE. 8- EIN - AGENTS. 9- TONDUE - OAS. 10- ENEE - SENSE.

VERTICALEMENT

1- IMMOBILISER - ARETE. 2- LENTES - ION. 3- GRE - LIONNE. 4- E - ROUES - DE. 5- RATAS - EAU. 6- MES - ANGES. 7- DE - IMITE - E. 8- IRI-SES - NON. 9- NET - TESTAS. 10- ASSIS - ESSE.

4x4 -Itinérant - Remorqueur -Torero - Pénitentiaire

BIFFE-TOUT : Investissement

CENTRES DE DONNÉES

L'UE PROMET DE JOUER CARTES SUR TABLE

Alors que l'essor de l'intelligence artificielle dope la demande en centres de données, l'UE veut rendre leur consommation d'énergie et d'eau plus visible grâce à un étiquetage prévu dès 2027.



Un enjeu crucial, tandis que les géants de la tech rivalisent pour dominer l'IA, que la hiérarchie du secteur évolue et que l'Europe cherche à intégrer l'IA à ses industries, notamment grâce à de nouveaux investissements. À l'heure où les choix des groupes technologiques font débat, de Meta aux infrastructures numériques, Bruxelles promet davantage de transparence — et l'efficacité des ressources, comme celle recherchée par la reprogrammation moteur, devient un sujet incontournable.

L'Union européenne veut rendre plus lisible l'empreinte environnementale des centres de données, ces infrastructures indispensables au stockage et au traitement des informations numériques. Un futur label, annoncé par Bruxelles, pourrait comparer leur consommation d'électricité et d'eau à partir de 2027.

Cette initiative intervient alors que l'essor de l'intelligence artificielle accélère la construction de nouvelles installations. Elle ravive aussi le débat sur la transparence des géants technologiques.

Le projet européen repose sur une idée familière : afficher une note facile à comprendre, plutôt que réserver les données environnementales aux spécialistes. Les installations concernées seraient classées de A à G, avec un code couleur allant du vert au rouge.

Le dispositif devrait s'appliquer aux sites dont la puissance dépasse 500 kilowatts, sous réserve de l'approbation du Parlement européen et des États membres.

Ce classement doit éclairer la consommation réelle des infrastructures, notamment en énergie et en eau. Il ne s'agirait donc pas seulement de mesurer la performance des équipements informatiques. Bruxelles entend aussi observer la manière dont ces sites interagissent avec le réseau électrique et contribuent à son équilibre.

UN INDICATEUR QUI NE SE LIMITE PAS À L'ÉLECTRICITÉ

La chaleur dégagée par les serveurs constitue un autre élément important du futur barème. Lorsqu'elle est récupérée puis réutilisée, par exemple pour chauffer des bâtiments voisins, elle peut éviter qu'une partie de l'énergie consommée ne soit simplement perdue. Le label devrait donc prendre en compte ces efforts de valorisation.

Cette dimension est essentielle dans un contexte de forte demande électrique. Un grand centre informatique mobilise des ressources en continu, tandis que les besoins s'intensifient avec les services en ligne et les outils d'IA. Pour la Commission, l'expansion de ces installations ne doit pas entraîner une hausse équivalente de la pression sur les réseaux, l'eau et les factures des ménages.

Le principe affiché par Bruxelles est celui de la transparence : mesurer les effets des grands sites sur le système énergétique, puis rendre ces informations accessibles.

UNE CROISSANCE RAPIDE, PORTÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La proposition cherche ainsi à fournir un langage commun aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux collectivités qui accueillent ces équipements. Reste à préciser les modalités concrètes de collecte et de publication des données.

Les centres de données comptent parmi les secteurs qui progressent le plus vite à l'échelle mondiale. L'Europe prévoit de tripler sa capacité en sept ans afin d'accompagner le développement de l'intelligence artificielle et des services numériques. Cette ambition place les besoins en infrastructures au cœur des politiques industrielles.

La demande ne vient pas uniquement des grands modèles conversationnels. Le stockage de fichiers, la vidéo en ligne, les applications mobiles et les logiciels utilisés par les entreprises reposent eux aussi sur des serveurs distants. Même la recherche d'un hébergement sur une application mobile pour trouver un hôtel à Marseille mobilise, à différents moments, des services hébergés dans des infrastructures numériques.

L'ampleur de la consommation donne la mesure de l'enjeu. Dans l'Union européenne, ces installations ont absorbé environ 68 térawattheures d'électricité en 2024. À mesure que les usages s'étendent, la question n'est plus seulement de construire assez de capacités, mais aussi de savoir quelles ressources chaque site mobilise.

La compétition autour de l'IA renforce cette tendance. Meta a notamment relancé ses modèles ouverts pour rivaliser avec la Chine, tandis que l'entreprise a présenté Muse Wonder comme un modèle aux performances comparables à celles de Claude et ChatGPT, selon ses propres affirmations. Ces stratégies illustrent la course aux capacités informatiques, dont les conséquences physiques se jouent loin des écrans.

DES IMPACTS LOCAUX À RENDRE PLUS VISIBLES

La consommation d'eau peut varier selon les systèmes de refroidissement et les conditions climatiques. L'implantation de grands bâtiments peut également transformer des terrains et accroître la pression sur les infrastructures locales. Pour les communes concernées, disposer d'indicateurs comparables aiderait à mieux évaluer les projets annoncés sur leur territoire.

Un classement synthétique ne racontera, toutefois, pas tout. Deux sites affichant une note proche peuvent différer par leur emplacement, leurs horaires de fonctionnement ou les sources d'énergie auxquelles ils sont raccordés. La qualité de l'information dépendra donc autant des critères retenus que de la précision des données transmises.

UNE RÉPONSE AUX CRITIQUES SUR LE SECRET DES AFFAIRES

La promesse de nouvelles étiquettes intervient après une controverse sur la publication des données environnementales. Au printemps, une enquête journalistique a accusé Bruxelles d'avoir repris de très près les demandes des grandes entreprises technologiques dans une loi adoptée en 2024. Selon ses auteurs, ce texte permettrait de ne pas rendre publics les chiffres détaillés propres à chaque centre.

La Commission a rejeté cette lecture. Elle a fait valoir que les informations protégées par le secret des affaires ne seraient pas rendues publiques, tandis que les données déjà accessibles se limitent principalement à des statistiques nationales agrégées. Le nouveau dispositif est présenté comme un moyen de répondre aux inquiétudes sans divulguer les informations commerciales sensibles.

La question dépasse la seule publication de chiffres. Elle touche à la confiance : citoyens, élus locaux et chercheurs souhaitent comprendre l'impact concret d'infrastructures qui se multiplient, parfois près de zones habitées.

Le débat autour de l'IA s'étend d'ailleurs aux usages quotidiens, qu'il s'agisse de savoir s'il faut dire «merci» à ChatGPT ou de s'interroger sur les coûts de fonctionnement qui pourraient fragiliser son modèle économique, comme l'expliquent ces analyses sur la politesse envers ChatGPT et sur les lourdes dépenses d'OpenAI.

DES CRITÈRES ATTENDUS AVANT LE DÉPLOIEMENT

Avant l'entrée en vigueur envisagée en 2027, les institutions européennes devront préciser les méthodes de calcul et les règles de vérification. Il faudra notamment définir comment comparer des installations de tailles différentes et comment intégrer les variations de consommation au fil de l'année. La crédibilité du label dépendra de critères stables, réellement comparables et contrôlables.

Les acteurs du secteur suivront aussi de près la manière dont les données seront agrégées et publiées. Les débats sur les modèles d'IA, qu'ils soient ouverts ou propriétaires, montrent déjà combien l'innovation technologique peut avancer plus vite que les règles qui l'encadrent. Les initiatives de Meta, par exemple, nourrissent les discussions sur la course mondiale aux capacités et aux infrastructures, comme le montrent les articles consacrés à ses modèles open source et à Muse Wonder.

À mesure que l'intelligence artificielle s'installe dans les usages quotidiens, les centres de données deviennent les coulisses indispensables du numérique. Leur multiplication promet de soutenir de nouveaux services, mais elle mobilise aussi d'importantes ressources. Dans l'Union européenne, ces infrastructures ont consommé près de 68 TWh d'électricité en 2024, tandis que Bruxelles prévoit de tripler leur capacité au cours des sept prochaines années. Le label de durabilité envisagé à partir de 2027 entend rendre cette croissance plus lisible. Inspiré des étiquettes énergétiques des appareils ménagers, il classerait les centres de données de A à G selon des critères liés, notamment, à leur consommation d'énergie et d'eau. Les installations dépassant 500 kW seraient concernées, sous réserve de l'approbation du Parlement européen et des États membres.

L'évaluation ne porterait pas uniquement sur les ressources consommées. La capacité d'un centre à interagir avec le réseau électrique, à récupérer la chaleur produite et à la réutiliser pourrait également entrer en ligne de compte. Ces informations aideraient à mieux mesurer les effets locaux d'infrastructures parfois peu visibles, mais dont les besoins peuvent peser sur les réseaux, les factures et l'aménagement des sols.

La démarche répond aussi à une demande de transparence ravivée par les critiques formulées au printemps. Des journalistes avaient alors accusé Bruxelles d'avoir repris les demandes des grandes entreprises technologiques dans une législation qui ne rend publiques que des données nationales agrégées.

La Commission avait rejeté cette accusation, invoquant la protection du secret des affaires, tout en annonçant des étiquettes de performance.

Source : https://www.faistacom.com

CRÉSUS

CRÉSUS # 2301 DU MARDI 17 NOVEMBRE 2026

TRUMP, POUTINE ET XI JINPING À SHENZHEN CE 19 NOVEMBRE

FACE AU NOUVEL ORDRE MONDIAL !

Le 19 novembre prochain, la ville chinoise de Shenzhen pourrait devenir le théâtre d'une rencontre diplomatique exceptionnelle. Donald Trump, Vladimir Poutine et Xi Jinping devraient s'y retrouver pour aborder les grandes questions stratégiques qui agitent la planète.

Par S. MÉHALLA



Au-delà du symbole, ce rendez-vous pourrait annoncer une nouvelle étape dans la recomposition des rapports de force internationaux. Mais une interrogation demeure. Les trois puissances cherchent-elles à stabiliser le monde ou à redéfinir entre elles les règles qui gouverneront son avenir ?

L'annonce de cette rencontre, évoquée par Washington et Moscou, intervient dans un climat international particulièrement tendu. Guerres, rivalités commerciales, course aux armements et affrontements géopolitiques multiplient les risques d'une confrontation entre puissances nucléaires. Pékin n'ayant pas encore officiellement confirmé ce rendez-vous, sa tenue et ses modalités restent à préciser. Si elle se concrétise, cette réunion trilatérale constituerait un événement politique majeur. Les dirigeants des États-Unis, de la Russie et de la Chine représenteraient autour d'une même table trois puissances capables d'influencer directement les équilibres militaires, économiques et diplomatiques mondiaux.

Le parallèle avec la conférence de Yalta de février 1945 pourrait naturellement s'imposer. À l'époque, Roosevelt, Churchill et Staline avaient discuté des conditions de l'après-guerre et des équilibres européens. Mais la comparaison possède ses limites. Le monde de 2026 n'est plus celui de 1945, et aucune puissance ne peut prétendre disposer seule du destin des autres nations.

LE NUCLÉAIRE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

La maîtrise des armements nucléaires devrait constituer l'un des principaux sujets de discussion. Depuis l'expiration du traité New Start en février 2026, les États-Unis et la Russie ne disposent plus de cet instrument de limitation de leurs arsenaux stratégiques.

Washington souhaiterait désormais associer Pékin à un nouveau processus de contrôle des armements. Une ambition qui se heurte à une différence fondamentale. Les arsenaux américain et russe demeurent considérablement plus importants que celui de la Chine, laquelle refuse traditionnellement d'être soumise à des obligations identiques sans tenir compte de cette disparité.

Pour Donald Trump, l'enjeu consiste à éviter une nouvelle course aux armements, dont les conséquences financières et sécuritaires seraient considérables. Vladimir Poutine pourrait chercher à obtenir des garanties sur l'équilibre stratégique avec les États-Unis, tandis que Xi Jinping entend préserver la capacité de dissuasion chinoise.

Un accord immédiat paraît improbable. Mais l'ouverture d'un dialogue trilatéral constituerait déjà une évolution diplomatique significative.

L'IRAN ET LE MOYEN-ORIENT SOUS HAUTE TENSION

La situation iranienne pourrait occuper une place importante dans les échanges. Les tensions militaires au Moyen-Orient menacent désormais la stabilité du Golfe, les installations énergétiques et les grandes routes maritimes internationales.

Washington pourrait rechercher auprès de Moscou et de Pékin des possibilités de désescalade. La Russie et la Chine entretiennent des relations stratégiques avec Téhéran, même si leurs intérêts respectifs ne se confondent pas entièrement avec ceux de la République islamique.

Pour les trois dirigeants, le dossier iranien dépasse largement les considérations militaires. Il concerne également la sécurité énergétique mondiale, la circulation du pétrole et du gaz, ainsi que les rapports de force dans une région où les États-Unis conservent une présence militaire déterminante.

Un éventuel compromis pourrait contribuer à réduire les tensions sur les marchés pétroliers. Mais une telle perspective suppose des concessions diplomatiques dont rien ne garantit aujourd'hui la faisabilité.

L'UKRAINE, L'OMBRE D'UNE GUERRE INTERMINABLE

Autre dossier susceptible de s'inviter dans les discussions, la guerre en Ukraine. Même si elle ne figure pas nécessairement parmi les thèmes officiellement annoncés, il paraît difficile d'imaginer une rencontre entre Trump et Poutine sans que la question soit au moins évoquée.

Washington cherche une issue diplomatique au conflit, tandis que Moscou entend préserver ses acquis stratégiques et obtenir des garanties sécuritaires. Pékin, partenaire majeur de la Russie, continue de défendre publiquement une solution négociée.

Le principal danger serait de voir émerger des arrangements concernant l'avenir de l'Ukraine sans participation véritable des Ukrainiens eux-mêmes. Une éventualité qui inquiéterait également les Européens, déjà confrontés à une réduction de leur influence dans les grandes négociations internationales.

La souveraineté des États ne saurait pourtant devenir une variable d'ajustement dans les tractations entre puissances.

LA RIVALITÉ ÉCONOMIQUE SINO-AMÉRICAINE

Derrière les questions militaires se profile une confrontation économique d'une ampleur considérable. Les États-Unis et la Chine se disputent le leadership technologique, industriel et commercial mondial.

Semi-conducteurs, intelligence artificielle, minerais stratégiques, droits de douane et chaînes d'approvisionnement constituent autant de terrains de rivalité. Washington cherche à conserver son avance technologique, tandis que Pékin entend consolider son statut de première puissance manufacturière mondiale.

La Russie occupe une position particulière dans cette équation. Ses ressources énergétiques, son potentiel militaire et ses relations économiques avec la Chine lui confèrent un poids stratégique que les sanctions occidentales n'ont pas effacé.

Une détente entre les trois capitales pourrait offrir un répit à l'économie mondiale. Mais les divergences structurelles demeurent profondes. Les États-Unis souhaitent préserver leur prééminence, la Chine revendique une place correspondant à son poids économique et la Russie entend être reconnue comme une puissance incontournable.

LE SUD GLOBAL FACE AU RISQUE D'UN NOUVEAU YALTA

C'est probablement ici que se situe la véritable portée politique de cette rencontre. Un dialogue direct entre Washington, Moscou et Pékin pourrait favoriser une stabilisation des relations internationales. Mais il pourrait également faire renaître une diplomatie de grandes puissances, dans laquelle les intérêts des nations moins influentes seraient relégués au second plan.

L'Afrique, le monde arabe et les pays émergents ne sauraient être de simples spectateurs d'une recomposition mondiale qui engage directement leur sécurité, leur développement et leur souveraineté. Pour l'Algérie, dont la diplomatie repose notamment sur la non-ingérence, le respect de l'indépendance des États et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les conséquences d'un éventuel rapprochement trilatéral méritent une attention particulière.

Une détente internationale pourrait favoriser la stabilité des marchés énergétiques et réduire les incertitudes économiques. Mais une nouvelle répartition des zones d'influence, négociée sans les États concernés, serait contraire aux principes d'un ordre international fondé sur l'égalité souveraine.

SHENZHEN, LE RENDEZ-VOUS DES GRANDES AMBITIONS

À quelques jours de la rencontre annoncée, il serait prématuré d'en prédire les résultats. Les trois dirigeants poursuivent des objectifs parfois convergents, souvent contradictoires. Aucun accord global ne semble à portée de main.

L'intérêt de Shenzhen résiderait donc moins dans la signature immédiate d'engagements historiques que dans l'ouverture éventuelle d'un dialogue entre les trois principaux pôles de puissance militaire et stratégique.

Reste une question essentielle. Les trois dirigeants souhaitent-ils construire un système international plus stable ou simplement négocier les conditions de leur coexistence et de leurs rivalités ?

L'histoire a déjà montré que les conférences entre puissants pouvaient dessiner des frontières, imposer des équilibres et décider du sort de populations absentes des négociations.

À Shenzhen, Trump, Poutine et Xi Jinping pourraient prétendre parler de paix, de sécurité et de stabilité. Mais le véritable progrès diplomatique ne se mesurera pas à la qualité de leur entente. Il dépendra de leur capacité à reconnaître que les autres nations possèdent, elles aussi, le droit imprescriptible de décider de leur avenir.

Si trois hommes peuvent discuter de l'ordre mondial, aucun d'eux ne détient le titre de propriété de la planète.

S. M.